



## À bas les profiteurs

VOUS n'avez pas la tête à rire, pas même à sourire ? Ne comptez pas sur nous pour vous reconforter. Tandis que la France s'agite sur la réforme des retraites, savez-vous que par un vote du 3 septembre dernier, les députés de notre bien inutile Assemblée nationale ont rejeté, à la quasi-unanimité, l'amendement proposant d'aligner leur régime spécifique de retraite (dont bénéficient également les membres du gouvernement) sur le régime général des salariés ? Parlementaires et ministres n'ont pourtant eu de cesse de vous ramener à la raison, aux tristes nécessités de l'heure et donc à l'importance de réformer rapidement un régime de retraite en déficit. Mais eux ne seront pas soumis à la loi régissant la majorité des Français. C'est ce qu'on appelle, en république, "servir l'intérêt national". Mais là ne s'arrête pas le scandale ! Dans l'Union européenne, cette année, 340 fonctionnaires partent à la retraite à cinquante ans avec en moyenne 9 000 euros par mois, soit 70 % de leur dernier salaire. Pour eux et pour eux seuls le taux plein est atteint à 15,5 ans et, entendez-vous, sans la moindre cotisation ! L'honneur perdu de ces nababs n'est pas sans rappeler une satire du poète latin Juvénal. Jadis, à ceux qui s'inquiétaient du manque de surveillance entourant le harem, certains opposèrent la présence des eunuques. Cependant, les plus malins posèrent la seule question qui vaille : « Mais qui donc surveillera les gardiens ? » □

Marc Savina

Attention : à partir de ce numéro, L'AF 2000 passe à 4 € (voir p. 3).

SOCIAL

# La République...

# à la retraite !



Page 3

□ SOCIAL

## Les "vieux" ont bon dos

Un député propose de consacrer une journée de travail au financement de la dépendance des personnes âgées.

Qui connaît Laurent Hé-nart ? Cet illustre inconnu appartient à cette troupe de lanceurs d'idées "neuves" que l'UMP aux abois a l'art de sortir de son chapeau. Notre homme a été secrétaire d'État en charge de l'insertion professionnelle des jeunes, il ne s'est guère illustré à ce poste, mais il rebondit aujourd'hui avec les vieux... Ne voilà-t-il pas qu'il vient de suggérer dans *Le Journal du Dimanche* (17 octobre), en vue de la prochaine loi sur la dépendance, que chaque Français accepte le sacrifice d'une journée

de RTT pour financer les dépenses liées au vieillissement de la population ! En somme il veut nous rejouer le coup de lundi de Pentecôte mais plus élégamment, sans nous ratiboiser une coutume religieuse.

### Un précédent...

On sait depuis 1956 et Paul Ramadier, créateur de la fameuse vignette automobile, que les "vieux" ont bon dos dès lors qu'il s'agit de prendre de l'argent au contribuable. Maintenant que la France croule sous le poids de

ses vieillards, M. Hénard voudrait donc faire porter aux Français d'aujourd'hui le prix de plus de trente années d'insouciance des politiciens. « *Les besoins de la dépendance se chiffrent en milliards d'euros. [...] Il serait d'ailleurs logique de confier à la Caisse nationale de solidarité active (CNSA), qui gère déjà les fonds du "lundi de Pentecôte", le pilotage du financement.* » Cela promet...

Si l'on avait depuis trente ans incité les familles à renouveler les générations au lieu de mener une politique hédoniste, égoïste et

abortive et de multiplier les familles "recomposées", les parents âgés ne seraient pas un fardeau. Ce qui manque à la France, c'est une véritable politique familiale qui rompe avec l'individualisme et resserre les liens entre les générations ; le vrai drame des "vieux" aujourd'hui, c'est essentiellement l'isolement. Ce n'est pas en leur promettant que l'État va s'occuper d'eux et gérer une nouvelle caisse de redistribution de ce qui reste d'argent public, qu'on leur assurera une vieillesse paisible.

M. Hénard est totalement à côté de la plaque. Cela ne l'empêchera peut-être pas de faire parler de lui dans les semaines qui viennent, puis qu'il appartient aux amis de Jean-Louis Borlo et, si celui-ci succède à M. Fillon, certains le voient déjà dans le prochain gouvernement. ■

Michel Fromentoux



## FRANCE

Un rapport en demi-teinte...

### Jacques Attali et les déficits publics

PAGE 2



## EUROPE

Bart de Wever désinvolte face au roi :

### La Belgique s'enfonce dans l'impasse

PAGE 6



## MONDE

Le sommet de la Francophonie :

### Un cache-misère linguistique

PAGE 16



□ RAPPORT ATTALI

# Le bon grain et l'ivraie

Sollicité à nouveau par l'Élysée, Jacques Attali pointe le déficit abyssal de la République. Pour le résorber, il parie sur l'austérité, mais aussi sur une prévision de croissance bien optimiste, sinon irréaliste.

Marcher sur ce rapport, mais du pied gauche, ça porte bonheur. C'est ce que pensent les deux tiers des faiseurs d'opinion à l'annonce d'un rapport "Attali II". Le précédent, lourd de 316 propositions, avait été enterré par le regretté Jérôme Kerviel, qui avait fondu les plombs de la Société Générale le lendemain même du jour où Jacques Attali redescendait du Sinaï avec les tables de la loi de croissance. On s'est beaucoup moqué jadis de ces pistes contre le déclin. La situation du pays ayant bien empiré, la commission éponyme en remet une couche avec, cette fois-ci, le désastre grec en fond de décor subliminal. On palpe le futur.

## Le problème, c'est l'État

Vingt-cinq propositions pour une cure d'austérité à la mesure du mal, tel est le poids de ce rapport allégé que l'on débine aujourd'hui. Ce mal que l'on résume à la convergence mortelle des trois déficits<sup>1</sup> et qui nous pousse vers la tutelle du FMI. Quand vous aurez fini de lire ce court billet, la seule dette publique de l'État aura cru de 480 000 euros (amusez-vous sur [cluaran.free.fr/dette.html](http://cluaran.free.fr/dette.html)). Un trillion sept cent milliards et des poussières de millions d'euros à la fin de l'année ? Personne n'en sait rien. Qu'importe, "l'Allemagne paiera" ! Mais, me dit-on, elle a fini de payer le mois dernier<sup>2</sup>. Alors, nos petits-enfants paieront, sales gosses ! Pour nous vendre cette vérité d'une dette mortelle, il est intéressant de noter que le pouvoir éphémère qui préside au naufrage va chercher un soutien moral hors de lui-même, ses analyses et recommandations étant électoralistes donc suspects. Il lui faut une caution extérieure non électrisée par les échéances. Que dit Jacques Attali (mais que l'Élysée puisse entendre) dans son rapport de vingt-cinq propositions ? Une seule chose en fait.

Le problème, c'est l'État, qui pèse sur le pays comme une baleine crevée sur la plage. J'ajouterai que ces épaves ne se bougent pas, on les dynamite sur place. Avant d'allumer la mèche, dégraissons



donc tous les mammoths, à commencer par les mammoths soviétiques (ça leur va bien). Une comparaison précise (qui n'est pas dans le rapport 2010) peut nous éclairer sur le poids du cétacé. Le royaume de Suède, neuf millions d'habitants, dispose de forces armées du même niveau polémologique que les nôtres, à l'exception des corps d'infanterie qui sont bien moins nombreux, mais tous sous blindage avec une forte réserve ; l'ensemble pour un budget sept fois moindre, dissuasion nucléaire ôtée de notre bord. Il est certes difficile de comparer des budgets militaires d'un État à l'autre car les lignes de crédits ne sont pas équivalentes, mais c'est un ordre de grandeur significatif. Ne serait-il d'ailleurs que de un à trois, le problème se poserait de manière tout aussi dramatique. Question au hasard ? Faut-il dix mille plumitifs pour "administrer" le service central des Armées (SGA) ? La Suède serait bien en peine de les trouver. Chez nous, il y a de la ressource pour gérer les codes, les règles, les contre-ordres, l'agenda, les propositions budgétaires, les reports, les rapports, les ordonnancements, les

transferts budgétaires, les vacances, les rhumes et les RTT. La machine peut vivre deux ans en autarcie rien qu'en produisant ses notes internes. Même constat dès qu'on lève les yeux au ciel : avec sept mille postes budgétaires, l'armée de l'air suédoise projette trois cents avions de combat et transport. Nous en avons presque trois fois plus, mais il nous faut plus de cinquante mille postes !

## Feu sur le secteur public

Le rapport Attali sabre dans le secteur public à juste raison. Il prolonge la disette du recrutement (un agent sur deux n'est plus remplacé même dans la Territoriale) et gèle le point d'indice du statut des fonctionnaires jusqu'en 2013. Les secteurs touchés par la rigueur auront-ils l'outrecuidance de planquer leur fromage derrière le mal-vivre de l'infirmière ou du policier de la Bac<sup>3</sup>, derrière l'épuisement du pompier ou le surmenage du prof de collègue ? Sans doute. Comme un dinosaure à cortex réflexe, le fonctionnaire français en bureau est au service d'une seule cause, lui-même. Il descendra donc dans la rue s'il

fait beau, s'exercer à la démocratie de voirie, faisant une fois encore la démonstration que la démocratie représentative en vigueur n'en a plus. Au final, le rapport Attali 2010 décide de 3 % de déficit budgétaire à l'horizon 2013 à raison de 75 milliards d'économies en trois ans, la cure d'austérité étant accompagnée d'une croissance du PIB de 2 %. Gag ! Sauf à créer une bulle de croissance à l'espagnole, ou relancer une industrie... délocalisée - mais *quid* de la balance commerciale alors ? - c'est impossible.

## Le couteau suisse du pouvoir

L'éponge de la croissance et de la dévaluation compétitive qui efface les résultats négatifs en bas du tableau noir n'efface plus rien, depuis que le droit de faux aloi nous a été retiré par les gnomes de Francfort, et que des organisations étrangères sont capables de prédire nos résultats. Nous ne pouvons longtemps mentir aux "agences" et aux profs du FMI. Jusqu'à ce matin, aucun analyste ne nous octroie plus de 1,5 % de croissance, certains moins de 1 %. Les 75 milliards d'économies d'Attali, aussi pénibles à gagner soient-ils, ne suffisent déjà plus. Le compteur de la Dette tourne, alimenté par les déficits. Faut-il détruire l'État pour renaître du chaos ? À tout le moins, il ne faut pas avoir la religion de l'État. Il doit redevenir un outil de gouvernement, le couteau suisse du pouvoir, mais pas le pouvoir lui-même, car intrinsèquement pervers, qui se redivise, se clone en permanence. D'ailleurs, c'était écrit dans la constitution de 1791 (titre premier, art. 1) : « La Constitution garantit, comme droits naturels et civils [...] que tous les citoyens sont admissibles aux places et emplois, sans autre distinction que celle des vertus et des talents. » À partir de là, le pouvoir se fragmente à l'envi pour en faire vivre le plus grand nombre, sans tenir compte des besoins administratifs ni proportionnalité. Attali a rêvé sa croissance, mais a raison sur la cible. ■

Catoneo

<sup>1</sup> Déficit commercial, comptes publics et caisses sociales (retraites et assurance maladie).

<sup>2</sup> Les derniers intérêts des emprunts étrangers de la République de Weimar pour refinancer les dommages dûs ont été réglés en septembre.

<sup>3</sup> Brigade anti-criminalité au contact des malfaiteurs ordinaires.

## » EXPERT EN PARITÉ

Le gouvernement ne se lasse pas de promouvoir la "diversité" et ses différents avatars. Le 13 octobre, il a présenté une charte dont les médias signataires s'engagent à favoriser le recours, dans leurs colonnes ou à l'antenne, à des "experts" féminins. Ils constitueront un réseau à cet effet, sous la surveillance de la commission sur l'image des femmes dans les médias, pérennisée l'année dernière à la demande du Premier ministre. L'administration lui offrira « les moyens logistiques, humains et financiers nécessaires » à cette nouvelle mission : un sémiologue sera mis temporairement à sa disposition, tandis que le service des droits des femmes et de l'égalité prendra en charge son secrétariat. Qui a parlé de fonctionnaires inutiles ?

## » MÉMOIRE 2.0

Nathalie Kosciusko-Morizet promeut le « droit à l'oubli numérique ». Sous son impulsion, quelques acteurs de l'internet se sont engagés à rendre leurs services plus transparents et à faciliter l'édition des données par les utilisateurs. Parmi eux figurent Skyrock et Microsoft France, mais Facebook et Google brillent par leur absence. Faut-il s'en remettre au Parlement pour leur forcer la main ? Il n'y a « pas besoin de nouvelle loi », affirme le secrétaire d'État, « car si l'on devait sortir une loi très précise, il faudrait la changer tous les trois ans » (Écrans, 14/10/2010).

## L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 Paris  
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63  
[www.actionfrancaise.net](http://www.actionfrancaise.net)  
[redaction@actionfrancaise.net](mailto:redaction@actionfrancaise.net)  
[secretariat@actionfrancaise.net](mailto:secretariat@actionfrancaise.net)  
[abonnements@actionfrancaise.net](mailto:abonnements@actionfrancaise.net)  
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujot (\*)

Directeur de la publication : M.G. Pujot  
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux  
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

**Politique française :**  
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc, Marc Savina

**Société :**  
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

**Europe :**  
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

**Monde :**  
Philippe Maine, Pascal Nari

**Histoire :**  
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler

**Culture :**  
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

**Chroniques :**  
Jean-Baptiste Morvan

**Combat des idées :**  
Stéphane Blanchonnet

**Abonnements, publicité, promotion :**  
Monique Lainé

## Turbulences en Iran

UN RAPPORT confidentiel, adressé fin septembre à l'ayatollah Khamenei, soulignerait les risques « substantiels d'un effondrement économique d'ici à moins d'un an », ont révélé *Les Échos*. Confronté aux sanctions internationales, Téhéran devrait « reconverter d'urgence le commerce extérieur » vers la Chine, la Russie et l'Inde, « augmenter les réserves en produits alimentaires et carburant » et « convertir dans d'autres monnaies » ses réserves en

euros et dollars. L'industrie pétrolière, qui fournirait les deux tiers des revenus de la République islamique, souffre du retrait des entreprises occidentales. Respectant l'embargo décrété par les Européens, Christophe de Margerie, le P-DG de Total, a annoncé, dans un entretien accordé à l'agence Reuters, la suspension des transactions avec l'Iran, alors que sa compagnie avait résisté jusqu'à maintenant aux pressions américaines.

Dans ce contexte, Téhéran profère des menaces à l'encontre de PSA, qui fournit les pièces nécessaires à l'assemblage de ses vé-

hicules par un partenaire local : « Si nous le décidons, nous pouvons mener à la banqueroute la société Peugeot. Si demain nous cessons les importations de pièces de rechange de Peugeot, les ventes de la compagnie vont baisser de 2,5 milliards de dollars », a déclaré le 9 octobre le premier vice-président iranien, Mohammad Reza Rahimi, cité par l'agence Isna et *Les Échos*. « Si nous fronçons les sourcils, une partie de l'industrie automobile française va s'effondrer », a-t-il prévenu. Cette activité représenterait toutefois moins de 1 % du chiffre d'affaires du constructeur français. □

□ SOCIAL

# La République... à la retraite !

Les Français ont trop l'habitude d'attendre tout de l'État, et quand il faudrait qu'ils se prennent résolument en mains, ils répondent par des manifestations... Y compris parmi la jeunesse, où un vivier d'agitateurs est odieusement exploité à des fins politiciennes.

En cette fin octobre 2010, des remugles de Mai 68 envahissent l'air automnal. M. Sarkozy entend demeurer ferme au-dessus de la tempête, mais dans les jours, et même les heures, qui suivent, tout peut arriver. Reconnaissons-lui le mérite d'avoir pris à bras-le-corps le problème des retraites que ses prédécesseurs avait laissé pourrir, mais il n'a ni la volonté, ni la culture suffisante, pour affronter la crise de société - nous dirions même de civilisation - que cette question soulève.

## Ados, seniors, même combat ?

La crise est grave quand nous voyons descendre dans la rue, pour hurler contre le recul de deux ans de l'âge de la retraite, des ados de dix-sept voire de quinze ans. Les cervelles légères qui les y poussent sont aussi fautes que les mauvais maîtres ne leur apprenant plus qu'on ne peut donner son avis sur la manière de vivre comme créancier de la société qu'après s'être humblement reconnu comme débiteur. C'est même la caractéristique du barbare de croire que tout lui est dû, que les droits précèdent les devoirs...

Ce vivier d'agitateurs est odieusement exploité à des fins politiciennes et certains pensent tenir par ce biais le gouvernement en otage, car s'il arrivait un malheur à un jeune homme ou à une jeune fille au contact des casseurs qui s'infiltrèrent dans le sillage des manif, ils espèrent que devant l'émotion soulevée par l'accident le gouvernement serait contraint de retirer sa loi. Le spectre de Malik Oussekinine est présent dans les mémoires depuis 1986. Ces gens-là n'ont aucun respect pour la spontanéité, la disponibilité, voire la peau de jeunes gens. C'est proprement écoeurant.



Il est frappant de constater que cette irruption d'une certaine jeunesse dans les manif est survenue la semaine où des éducateurs et des intellectuels soi-disant sérieux s'émouvaient que l'on ait interdit aux moins de dix-huit ans l'accès aux cochonneries de Larry Clark exposées au musée d'Art moderne de Paris. Il n'y a certes aucun rapport entre ces deux faits, mais ils donnent la mesure de l'idée qu'on se fait de la jeunesse dans *l'intelligentsia* à la mode. Cela reflète aussi la volonté d'éluider le vrai drame des jeunes d'aujourd'hui, celui d'un enseignement au rabais, de diplômés dévalués qui souvent ne débouchent sur rien, de l'absence d'un idéal digne de ce nom, de l'oubli de toute fierté nationale. Une société qui a l'air à ce point embarrassée de sa jeunesse et qui la laisse choisir n'importe quels dérivatifs a renoncé à son devoir de transmettre et court à sa perte.

On a entendu ces jours-ci ce raisonnement débile : si les seniors travaillent plus longtemps, il n'y

aura plus de place pour les jeunes sur le "marché" du travail. Ce qui conduit certains à dire : nous sommes trop nombreux, donc ayons moins d'enfants, ils nous enlèveraient le pain de la bouche... Le malthusianisme dans toute son horreur. Le comble d'une société qui ne croit plus en elle-même.

## La vraie solidarité entre les générations

Car qui ne voit que le malheur des potaches d'aujourd'hui, dans une société contraceptive et abortive, est de ne pas avoir assez de frères et sœurs ; ils joueraient moins les enfants gâtés ! Il faut leur dire la vérité ; la loi de Sarkozy-Fillon est loin de régler toute la question, et ce sont eux, de moins en moins nombreux, qui paieront, donc de plus en plus cher, les retraites de la génération des syndicalistes qui les font marcher aujourd'hui. Ils n'ont aucun intérêt à suivre l'exemple de cette génération, celle des pre-

miers rescapés de la loi Veil, parce que, quand ils arriveront à la soixantaine à leur tour, vers 2040, si la situation démographique n'a pas été redressée avant, ils ne toucheront que des bribes de retraite, faute de cotisants.

Il est donc urgent de croître et de se multiplier, en dépit de Jacques Attali (voir d'autres aspects de son rapport étudiés page 2), plus gâteux que jamais, qui veut décourager les familles nombreuses en mettant les allocations familiales sous condition de ressources. Ne jamais oublier que les enfants, c'est le dynamisme, l'espérance et bien sûr l'avenir, mais ce sont aussi des consommateurs et bientôt des producteurs qui relanceront l'économie. Il n'est pas un pays qui, osant une politique familiale forte, n'ait vu croître sa prospérité. Qu'on se souvienne des Trente Glorieuses : les retraites ne posaient alors nul problème. Avoir mis dans la tête de ces jeunes vieux qui manifestent aujourd'hui qu'ils se trouvent coin-

cés entre les vieux qui meurent de plus en plus tard et les bébés qui arrivent encore, c'est un crime contre l'espérance. Il faut leur dire au contraire : « N'ayez pas peur. » Il faut les amener à penser la France comme une communauté historique de destin, qui se continue dans les générations, qui renouvelle sans cesse ses réserves d'idées, qui enrichit toujours son expérience.

## Individualisme

Sommes-nous condamnés à voir chaque décennie le spectacle de plus en plus cauchemardesque d'une société qui s'autodétruit ? Les Français ont trop l'habitude d'attendre tout de l'État et quand il faudrait qu'ils se prennent eux-mêmes résolument en mains, ils répondent par des manifestations... C'est le vice de l'individualisme inoculé par la Révolution de 1789, plus précisément par la loi Le Chapelier de 1791. Si cette funeste loi, qui livrait l'ouvrier à la solitude et à la misère, a été un peu corrigée en 1884 par l'autorisation des syndicats, la plupart de ceux-ci sont vite devenus des additions d'individualismes, bêttement conservateurs. Il importe de recréer de véritables organisations professionnelles dans l'esprit des corporations de jadis, mais adaptées aux conditions d'aujourd'hui, dans lesquelles entrepreneurs, employés, apprentis, se concerteraient sur leurs affaires propres et trouveraient des solutions appropriées, sur les retraites comme dans tous les domaines, et sans que l'État s'en mêle. Elles tendraient même, ces organisations, à encourager l'esprit d'épargne et à créer un patrimoine, un capital qui pourrait fournir à ses membres une rente pour leurs vieux jours et que ceux-ci gèreraient comme un bien de famille.

L'État uniformisateur et tentaculaire, toujours prêt à agir comme une providence, a fait faillite. Il ne favorise en rien la paix civile, ni la prospérité des familles, ni la sûreté de la nation. Il est urgent d'innover, mais en ayant le sens du bien commun ! Seul un roi pourra permettre cette révolution salutaire. ■

Michel Fromentoux

## I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

# Pour vos finances et pour les nôtres, abonnez-vous !

**L'Action Française 2000 change de prix.** Après treize ans au même tarif (3 euros, ou 20 francs, en 1997), L'AF passe à 4 euros à partir de ce numéro, soit une augmentation de 0,07 euros par an !

La forte augmentation, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, du coût des messageries (+ 60 %) qui assurent le routage jusqu'aux points de vente nous y oblige. Cette hausse ne nous permet pas, d'ailleurs, de couvrir entièrement cette nouvelle charge, qui s'ajoute à toutes les

autres. Il nous manque encore 4 000 euros pour faire face à nos échéances à la fin du mois. Nous sollicitons chacun de nos amis lecteurs qui n'ont pas encore répondu à notre appel ; nous avons besoin de leur aide. Merci d'avance.

Une bonne nouvelle toutefois : les abonnements ordinaires et de soutien, pour la France et les DOM, n'augmentent pas. Ils restent au même prix. Alors, vous qui achetez encore L'AF au numéro, abonnez-vous ! Vous y ga-

gnerez, et nous aussi, en nous permettant de réduire nos frais de distribution (bulletin d'abonnement en page 5).

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M<sup>me</sup> Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

## Liste n° 13

Virements réguliers : Jean-Pierre Lopez, 5 ; Mlle Odile Lopez, 4 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,75 ; Robert Thomas (3 mois) 45,72 ; François Favre, 3 mois), 60.

Laurent Pelcier, 50 ; Fr.Perricaudet, 20 ; anonyme 100 .

Total de cette liste : 624,71 €  
Listes précédentes : 14 948,18 €

Total : 15 572,89 €

SARKOZY CHEZ LE PAPE

# Mon électorat vaut bien un Pater !

Après avoir rencontré le pape et débattu avec lui des questions internationales, le président de la République a esquissé quelques signes de croix et murmuré le Notre Père... Récit de sa visite à Rome.

Les observateurs ont remarqué le regard froid et sévère, presque renfrogné, de M. Sarkozy se rendant avec vingt minutes de retard (!) chez le souverain pontife ce vendredi 9 octobre à Rome en fin de matinée. On aurait pu se demander s'il ne se prenait pas pour l'empereur Henri IV allant à Canossa...

## Des livres et des faïences

Une demi-heure plus tard, notre super comédien, à la fin de l'entretien, était transformé et arborait un large sourire... Il faut croire que le chaleureux et paternel accueil du Saint-Père avait obtenu un effet bénéfique, à moins, tout simplement, que le président se fût senti soudain soulagé d'une démarche qui lui est fort peu coutumière. Il a alors présenté au pape sa délégation composée d'élus bien sages (cette fois, n'y figurait pas Jean-Marie Bigard "l'humoriste le plus vulgaire de France"...), puis il lui a offert une édition d'époque du *Génie du christianisme* et des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand (qui fut ambassadeur à Rome en 1828), avant de recevoir à son tour du pape des faïences et des gravures de la basilique Saint-Pierre. Puis, entorse au protocole, il a réclamé, et obtenu de très bonne grâce, un chapelet pour la petite nièce de Carla... On a su ensuite que l'entretien, « cordial » selon le Vatican, n'avait pas porté essentiellement sur la politique française à l'égard des Roms comme l'avaient annoncé les médias qui croient toujours tout savoir, mais sur les relations internationales et la situation des chrétiens dans le monde. M. Sarkozy n'avait pas encore fini d'évoluer dans l'univers feutré des soutanes et des camails de soie. Un moment après, il se trouvait à la basilique Saint-Pierre dans la chapelle consacrée à sainte Pétronille, vierge et martyre ro-



maine, patronne secondaire de la France, vénérée par tous les rois de France depuis Charlemagne. Au cours de ce moment de prière (de « recueillement », a dit l'Élysée...), il a esquissé quelques signes de croix et même murmuré le Pater... Ensuite le cardinal français Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux, a exhorté « le peuple de France et ses dirigeants » au courage et à la persévérance, « chacun à sa place », pour « le service de son prochain, pour le respect absolu de la vie, pour la justice et pour l'emploi, pour l'éducation, pour la santé et l'environnement, pour la sécurité, pour l'accueil des persécutés et des immigrés ».

Lui répondant lors d'un déjeuner avec les cardinaux à l'ambassade de France, villa Bonaparte, le président français a précisé ses positions sur « la lutte contre l'immigration illégale qui produit tant de détresses et de drames, qui prive les pays les plus pauvres de leurs forces vives ». Donc fin des incompréhensions entre Paris et le Vatican sur ce sujet.

## Beau discours

M. Sarkozy s'est par ailleurs bien gardé de relever "le respect absolu de la vie" recommandé par le cardinal. Et c'est là qu'apparaît tout ce qu'il y avait d'artificiel dans ce voyage accompli à seule fin de retrouver les voix catho-

liques en train de se détourner du sarkozysme. Le beau discours qu'il a lu ensuite, fort bien préparé par ses collaborateurs, rappelant que la France a « deux mille ans d'histoire commune » avec l'Église, parlant de la « distinction du spirituel et du temporel » (il a même pris soin de ne pas dire séparation) et affirmant qu'il n'y a « pas de politique sans morale », semblait être prononcé par un Sarkozy fictif.

## Un Sarkozy fictif

Comment peut-il chanter l'éloge de l'Église et de ses bienfaits alors qu'il ne cesse de fouler au pied ses enseignements dans la vie publique ? Comment peut-il dire qu'il admet la morale de l'Église alors que sa législation, tout le monde le sait, encourage sans cesse l'avortement, facilite le divorce, décourage les familles d'avoir de nombreux enfants, incite au viol du repos dominical... ? Comment a-t-il osé jouer la comédie de la bonne entente avec le pape qui, le 25 septembre dernier, rappelait le sens du dimanche, tout à l'opposé de « l'organisation du travail, pensée et mise en œuvre en fonction de la concurrence du marché et du plus grand profit » et qui contribue « à dissoudre la famille et la communauté et à diffuser un style de vie individualiste » ? Et comment a-t-il pu ne pas se sentir morveux quand il a tendu sa main éclaboussée du sang des 225 000 enfants par an qu'il continue de laisser tuer dans le sein de leur mère, à Benoît XVI qui lance en ce moment même un appel pour que dans toutes les églises du monde soit organisée le 27 novembre prochain une veillée de prière pour la vie naissante ? Il faudra à ce président aux abois beaucoup plus que des discours pour convaincre les catholiques qu'il croit encore que la France est la Fille aînée de l'Église... ■

Michel Fromentoux

## HOMMAGE

### Jean Bourdier

Jean Bourdier, l'une des plumes les plus brillantes de notre confrère *Minute*, est décédé ce dimanche 10 octobre à l'âge de soixante-dix-huit ans. Auteur d'essais historiques et de romans policiers, ainsi que d'une *Histoire du roman policier*, il s'illustra longtemps en tenant la rubrique littéraire de *Minute*, puis fut le rédacteur en chef de *National Hebdo*, avant de s'engager dans l'aventure du *Choc de Mois* et de revenir à *National Hebdo*, tout en continuant, même installé en Angleterre, son activité de directeur de collection et de traducteur chez divers éditeurs. Il collaborait aussi à la *Nouvelle Revue d'Histoire*. Homme d'action, il avait dans sa jeunesse milité à l'Action française, puis dans divers mouvements nationalistes, et avait rejoint, après l'abandon de l'Algérie, les rangs de l'OAS Métropole derrière le capitaine Sergent et notre ami Nicolas Kayanakis. Nous ne l'avons rencontré que de loin en loin dans les années quatre-vingt, le plus souvent en compagnie de M<sup>e</sup> Georges-Paul Wagner, de Jean-François Chiappe et de Pierre Durand, tous trois très regrettés. Nous gardons le souvenir d'un confrère aimable, souriant, à l'œil vif, bien qu'assez réservé. Quelques idées nous séparaient, à commencer par sa position sur le comte de Paris, mais nous aimons sa plume toujours juste et son audace dans l'affirmation des vérités qui fâchent. Éric Letty, qui l'a bien connu, le présente dans *Minute* du 6 octobre dernier comme « un Gavroche sans une once de malhonnêteté mais toujours prêt à défier l'ordre établi ». Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 7 octobre en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris. Nous assurons l'équipe de *Minute* de notre sympathie et de nos prières. □ M.F.

## Nouvelles d'outre-mer

□ NOUVELLE-CALÉDONIE - Un incendie a ravagé l'île des Pins, située au sud-est de la Nouvelle-Calédonie. Le feu s'est déclaré à 11 heures le dimanche 3 octobre. Attisé par des vents de vingt à vingt-cinq nœuds, il s'est rapidement propagé. En quelques minutes, il avait noirci quelque quarante hectares, puis trois cents en milieu d'après-midi, selon le récit de l'armée de l'Air, appelée en renfort. Près de 15 % de la surface de l'île (soit 1 700 hectares environ) étaient partis en fumée à la fin de la journée.

□ GUYANE - La quatrième réunion régionale d'échanges militaires entre les forces armées brésiliennes et françaises s'est tenue à Cayenne du 5 au 8 octobre. « Cette rencontre a permis d'échanger des connaissances et des informations dans des domaines d'intérêt commun, en particulier dans le cadre de la lutte contre les activités illicites », rapporte l'état-major des armées. Dix-sept propositions d'accord de coopération ont été identifiées pour l'année à venir. Parallèlement, le gouvernement a présenté un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord avec le Brésil portant sur la lutte contre l'orpaillage clandestin. Un véritable fléau pour la Guyane, qui provoque déforestation, pollution des fleuves (par l'utilisation du mercure et

les matières en suspension), destruction de l'écosystème, criminalité (trafic de stupéfiants, prostitution, homicides...). Les populations amérindiennes installées le long du Maroni et de l'Oyapock en seraient les premières victimes.

□ RÉUNION - Alors qu'un incendie s'était déclaré trois jours plus tôt sur les hauteurs de Saint-Paul, un nouveau protocole d'accord a été signé le 14 octobre entre le gouvernement et le conseil régional de la Réunion. La « priorité absolue » est donnée à la reconstruction de la route du Littoral, a annoncé le Premier ministre. Reliant Saint-Denis et la Possession, ses "deux fois deux voies" sont empruntées chaque jour par 50 000 véhicules. Ceux-ci circulent en pied de

falaise, entre mer et montagne, sous la menace des éboulements, dont le risque est tel qu'une déviation intervient en cas de fortes pluies, provoquant d'importants ralentissements. Le nouvel ouvrage, long de 12 kilomètres, intégrera, outre une bande d'arrêt d'urgence, deux voies dédiées aux bus. Les transports collectifs sont appelés à se développer, ainsi que l'activité des aéroports de Pierrefonds et Roland-Garros - lequel sera mis en capacité d'accueillir l'Airbus A380. 2,2 milliards d'euros seront consacrés à ces projets, auxquels l'État versera 869 millions d'euros en dépenses directes. « Notre objectif c'est bien d'actionner un puissant levier de soutien à l'économie réunionnaise », a déclaré le chef du gouvernement. □

## □ DÉLINQUANCE DES FILLES

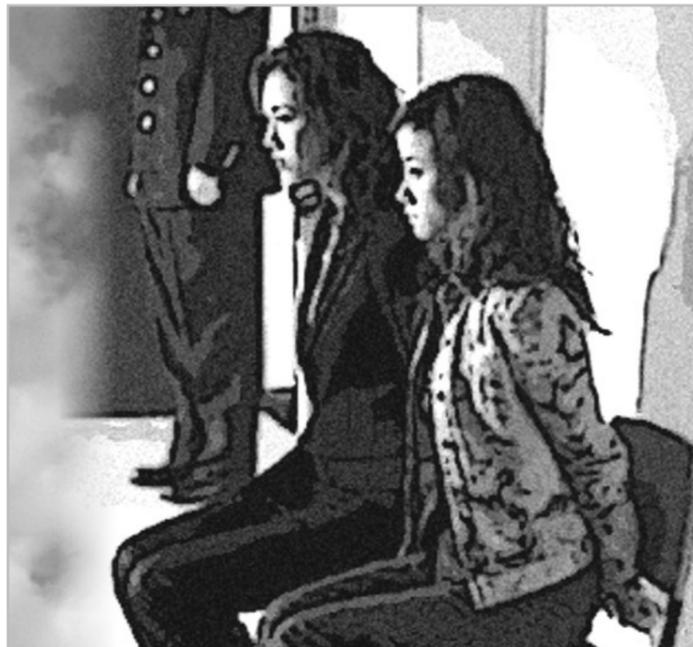
# Entre fantasme et réalité

**Les jeunes filles deviendraient-elles aussi bagarreuses que les garçons ? On en est loin, bien qu'elles commettent, par exemple, davantage de vols violents que par le passé. Aperçu des dernières statistiques.**

La publication d'un rapport de l'Institut national des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) et de l'Observatoire national de la Délinquance et des Réformes pénales (ONDRP) sur la place des mineurs dans les mises en cause pour crimes et délits non routiers a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines. Les rédactions se sont émues de ce qui a été souvent qualifié d'explosion de la délinquance des filles.

### Les faits les plus graves

La lecture du rapport lui-même (*Repères* n° 13, septembre 2010, disponible sur le site de l'INHESJ) et, en particulier, du tableau statistique qui clôt le document, se révèle nettement moins spectaculaire. Pour l'ensemble des faits de délinquance d'abord (y compris les escroqueries et infractions économiques et financières), le tableau nous indique que la proportion des filles est passée de 14,2 % de l'ensemble des mineurs mis en cause en 2004 à 15,5 % en 2009. Dans le détail, leur participation aux faits les plus graves est toujours extrêmement faible : 9,9 % pour les vols avec violence (et même, dans cette catégorie,



leur part, dans les vols à main armée diminue sensiblement, passant de 4,1 % à 1,4 % sur la même période 2004-2009). Même constat pour les violences à dépositaires de l'autorité, qui sont actuellement sous les feux de l'actualité, et qui restent l'apanage des bandes de jeunes garçons. La part des filles dans ce type de violence passe de 9,7 % en 2004 à 9,6 %

en 2009. Autrement dit, elle reste faible en volume et inchangée dans le temps. En fait, ce sont dans les catégories de délits où la part des filles, quoique toujours nettement inférieure à celle des garçons, était déjà importante que le phénomène de hausse est observable et préoccupant. Pour les chiffres des vols sans violence, par exemple,

la part des filles passe de 18,2 % à 22,2 % (dans cette catégorie, le vol à l'étalage présente la hausse la plus spectaculaire, avec une proportion de filles passant de 38,7 % à 45,6 %). Autre chiffre préoccupant, celui des vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autres lieux publics. Dans cette catégorie, la part des filles passe de 18,4 % à 24,7 %. Même chose pour les bagarres (« coups et violences non mortels ») où elle passe de 15,9 % à 18,9 %.

### Des constantes...

Comme nous l'avons montré à travers l'étude des données chiffrées les plus significatives, ce nouveau rapport ne nous présente pas un tableau bien différent de celui auquel nous étions habitués. Pour des raisons à la fois physiologiques et psychologiques assez évidentes et que nous avons eu l'occasion de développer par ailleurs, la part des filles dans la délinquance était, est et sera toujours très minoritaire. Cela dit, si le physique et le psychique sont des freins naturels, un troisième facteur explicatif de la moindre propension des filles et des femmes à recourir à la violence, fut longtemps l'éducation ou la culture. Aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, les filles sont élevées (quand elle le sont) pour devenir des garçons comme les autres... Il serait sans doute intéressant d'étudier l'influence de cette évolution de fond sur le genre de phénomène qui nous préoccupe ici. ■

Stéphane Blanchonnet  
www.a-rebours.fr

### » BURQA

La loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public a reçu le feu vert du Conseil constitutionnel le 7 octobre. Seule réserve formulée par les juges : la loi ne saurait restreindre l'exercice de la liberté religieuse dans les lieux de culte ; l'atteinte à l'article 10 de la Déclaration de 1789 relative à la liberté religieuse serait alors « excessive », ont-ils estimé. (Autrement dit, les visages devraient pouvoir rester couverts dans une église ou une mosquée.)

### » ZONAGE

La Rue de Grenelle redéfinit sa politique d'"éducation prioritaire". Mis en œuvre dans une centaine d'établissements, un dispositif pilote rompt avec le zonage géographique. Le gouvernement prétend encourager « la libération de l'initiative individuelle et l'innovation » des équipes pédagogiques, en s'appuyant sur « des personnels stables et motivés » recrutés « sur la base du volontariat ».

### » RÉBELLION

Tandis que Free (un fournisseur d'accès à Internet) refusait d'envoyer les premiers courriels d'avertissement de l'Hadopi (l'autorité censée endiguer le téléchargement illégal), Nicolas Dupont-Aignan a salué « l'intelligente (et opportuniste) résistance de l'opérateur ». Le député de l'Essonne s'est insurgé contre « une insulte au bon sens ». Selon lui, « il faut avoir une bien triste conception de sa condition d'artiste pour préférer sa rémunération à la diffusion de son œuvre. [...] On protège le marchand contre le créateur. [...] Il suffirait pourtant de mettre en œuvre la licence globale pour rémunérer les auteurs. » Le député PS Christian Paul a promis de légiférer en ce sens si son parti revenait au pouvoir.

### » COCORICO !

Les bolides de la Gendarmerie nationale renouent avec le Losange : soixante-dix Mégane RS vont remplacer des Subaru Impreza, dont l'entretien serait paraît-il trop coûteux. Des gyrophares avaient jadis affublé des Alpine A110 et A310, puis des 21 turbo. L'accord a été officialisé le 15 octobre sur le stand Renault du Mondial de l'automobile. Peut-être l'appel d'offre a-t-il été rédigé de façon à favoriser le constructeur français. Quoi qu'il en soit, celui-ci recherchait vraisemblablement un bénéfice d'image. Des ouvriers... espagnols en profiteront, ainsi que les salariés de Durisoti, le carrossier sélectionné pour fournir les équipements spécifiques.

### MAURICE ALLAIS

## Le tort d'avoir eu raison



Un économiste indépendant, resté à l'écart de l'"économiquement correct", osant même dénoncer ceux qui profitent de l'ordre économique établi, voilà qui est si rare que nos grands médias en ont le souffle coupé.

D'où l'étonnante discrétion des réactions à l'occasion de la mort, le samedi 9 octobre dernier, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, de Maurice Allais, seul Français à avoir reçu le Prix Nobel d'économie (1988), et qui ne fut jamais récompensé par la république que de quelques hochets : le grade de grand officier

de la Légion d'honneur par Jacques Chirac et celui de grand croix dans le même ordre par Nicolas Sarkozy... Ce polytechnicien sorti major de sa promotion, mais surtout attiré par la science économique, s'appliquait à découvrir dans l'économie des régularités pouvant être analysées et prédites. Sa démarche était, nous semble-t-il, assez proche de celle de Charles Maurras recherchant par l'empirisme organisateur les lois permanentes dans le domaine de la science politique...

Un esprit aussi rigoureux, ayant étudié les mécanismes de la crise de 1929 (expansion déraisonnable des crédits boursiers, montée extravagante des cours de bourse) vit avec perspicacité venir la crise dans laquelle est plongé le monde aujourd'hui : « La principale cause de la crise économique se trouve selon lui dans l'Organisation mondiale du commerce ; la seconde étant le système bancaire. » (site

de Caelum et Terra) De là, il s'élevait à une critique en règle de « la politique libre-échangiste mondialiste », l'une des « plus funestes erreurs » de ces dernières années, puisque faisant reposer « l'économie mondiale presque tout entière sur de gigantesques pyramides de dettes ». Pas systématiquement anti-libéral, mais ni mondialiste ni européiste, Maurice Allais s'était opposé fermement au traité de Maëstricht. Les grands esprits en place ne le lui ont pas pardonné. De même il avait, comme le rappelle le site de Jeune Pied-Noir, dénoncé les "accords d'Évian" du 19 mars 1962 entérinant l'abandon de l'Algérie française, « véritable génocide commis au nom de la France à l'égard de la minorité française et musulmane pro-française d'Algérie ». De si évidentes vérités n'assurent pas la gloire ici-bas à celui qui ose les proclamer... ■ M.F.

## L'ACTION FRANÇAISE 2000

### BULLETIN D'ABONNEMENT

- ✓ Civilité .....  
 ✓ Prénom .....  
 ✓ Nom .....  
 ✓ Adresse .....  
 .....  
 ✓ Code postal .....  
 ✓ Commune .....  
 ✓ Téléphone. ....  
 ✓ Courriel .....

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :  
 L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS  
 CCP Paris 1 248 85 A

- Premier abonnement (un an)  
 France .....80 €  
 Étranger .....140 €  
 Abonnement ordinaire  
 Un an .....125 €  
 Six mois .....70 €  
 Abonnement de soutien  
 Un an .....150 €  
 Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques  
 Un an .....70 €  
 Outre-mer (un an)  
 DOM .....135 €  
 TOM .....165 €  
 Étranger (un an)  
 Europe .....165 €  
 Autre pays .....178 €



Notre journal vous intéresse ?  
 Pour lui permettre de vivre,  
 abonnez-vous,  
 faites des abonnés !

□ BELGIQUE

# La pièce est-elle jouée ?

La désinvolture de Bart De Wever enfonce la Belgique dans l'impasse. La NVA tente maintenant d'obtenir la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Mais la procédure pourrait s'éterniser...

Les hommes politiques en Belgique ont en commun avec les mineurs chiliens d'être au fond de la mine. À cette différence près que les Chiliens ont été remontés et que les Belges demeurent prisonniers. On attend du roi qu'il réussisse leur sauvetage... et celui du pays. Le peut-il ? La réponse devient de plus en plus aléatoire.

## Le "non" des francophones

Pour le comprendre, effectuons un bref, très bref retour en arrière. N'est-ce pas Jean-Paul Sartre qui écrivit *Les Mots* ? Le Palais pourrait lui en remonter par son inventivité. Après le démineur, le facilitateur, le médiateur, le préformateur, Bart De Wever, le chef de la NVA nationaliste, fut investi de la mission dévolue à un "clarificateur". Il devait remettre son rapport au roi lundi. Tout le monde s'accorde, à gauche comme à droite, pour estimer qu'il y a des règles et des formes à respecter. Tout le monde sauf le clarificateur. La veille de son entretien à Laeken, voilà qu'il convoque la presse et détaille les propositions adressées aux négociateurs. Il fait mieux, ou pis : avant même cette officialisation, certaines rédactions avaient le rapport sur leur table. Ce ne fut qu'ensuite que les présidents de parti en eurent connaissance. Après la conférence de presse, le public était informé. Et enfin, le lundi, le roi, dernier servi ! La réaction des partis francophones fut unanime, radicale et presque immédiate. Les négociateurs, rompus aux arcanes et aux complexités des matières, se firent en peu de temps leur religion. Bart De Wever, sous prétexte de « clarifier », reprenait dans



Bart De Wever ne cache plus son mépris pour le roi

sa note les acquis de la négociation, et, à chaque point évoqué, y ajoutait le programme de son parti. À 80 %, estime-t-on côté francophone, ce qui est proposé est l'option de la NVA. Le rejet francophone s'accompagne d'un argumentaire en règle. En particulier de la part d'Elio Di Rupo, président du Parti socialiste, ex-préformateur, qui avait négocié cent dix jours avec Bart De Wever. Retenons de son réquisitoire quelques sentences fortes : « C'est une attaque frontale contre l'État fédéral et les francophones. [...] Ces propositions nient Bruxelles et la Wallonie.

[...] C'est conduire le pays dans une impasse et provoquer de nouvelles élections. Le PS y est totalement opposé. » Quant à Joëlle Milquet (démocrate chrétienne), elle résume : « On ne part pas de zéro, on arrive à zéro. »

## Les Flamands réunifiés

Bart De Wever a donc échoué, mais voulait-il réussir ? Il a réussi. Côté flamand. Alors qu'il y a quinze jours le camp flamand présentait des fissures, De Wever, en habile tacticien, l'a fédéré. Même Groen (formation écologiste), sans témoigner d'un enthousiasme déli-

rant, estime que le rapport De Wever constitue une bonne base de discussion. La presse flamande fait chorus. *Het Laatste Nieuws*, pourtant réputé libéral, le tirage le plus important du pays, écrit que « les francophones se trompent lourdement. Ces propositions résonnent en Flandre comme globalement acceptables, et même souhaitables. » Relevons au passage qu'elles laisseraient à l'État fédéral à peine 30 % de sa capacité fiscale. La justice serait scindée, comme les allocations familiales.

## Bataille procédurale

« Comment ose-t-on ? » s'est exclamé, et courroucé, Elio Di Rupo. À peine les francophones eurent-ils réagi que du côté de la NVA, on a dégainé. Le parti a déposé une proposition de loi prévoyant la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. On passe en force. Ce sera Flamands contre francophones. Gesticulations, car les francophones tireront la "sonnette d'alarme", procédure qui peut retarder des mois, voire des années, l'exécution de la loi. Qui aura le mot de la fin ? Fin provisoire ou définitive ? Grand amateur de citations latines, Bart De Wever a conclu : « *Fabula acta est* » - la pièce est jouée. Ces mots prononcés sur son lit de mort par l'empereur Auguste seront-ils le linceul de la Belgique ? ■

Charles-Henri Brignac

✓ UNE ARMÉE FLAMANDE - Sans précédent en Belgique, un officier supérieur sort de sa réserve, parle, et dénonce. Le colonel Luc Gennart, commandant de la base aérienne de Florennes, déclare haut et fort que désormais, dans l'armée, « les francophones n'ont pas leur mot à dire, ils sont mis à l'écart. [...] Les flamands décident de tout. » Ce sont cinq néerlandophones qui gèrent la force aérienne. En Wallonie, à Marche en Famenne, l'état-major est à 100 % flamand. Certes, le numéro 1 de l'armée, le général Delcour, est francophone. Mais il est bien seul. Après son coup d'éclat, le colonel Luc Gennart a demandé sa retraite anticipée. Elle a été acceptée...

## » LA SERBIE EN TEST

Une "Marche des fiertés" a été filé à Belgrade le 10 octobre. L'événement peut sembler banal, mais il se singularise par l'importance qui lui a été accordée dans l'UE. « Plusieurs responsables européens avaient insisté sur le fait que la façon dont se tiendrait la Gay Pride illustrerait le degré de maturité de la démocratie du pays », a souligné *Toute l'Europe* (12/10/2010). Cette manifestation « était donc un test majeur pour le gouvernement serbe, qui s'est lancé dans des réformes [...] dans l'objectif d'intégrer prochainement l'Union européenne ». Craignant, à juste titre, que se reproduisent les affrontements survenus en 2001, le gouvernement avait déployé cinq mille policiers, parmi lesquels on aurait compté, cette fois-ci, plus d'une centaine de blessés.

## » TAXES EN PROJET

La Commission de Bruxelles a présenté le 7 octobre ses projets de taxation du secteur financier. Au niveau mondial, elle promeut une taxe sur les transactions financières (TTF), censée financer, notamment, la lutte contre le changement climatique. Au niveau européen, un prélèvement sur les activités financières (TAF) lui semblerait préférable. « Mise en œuvre avec soin, une TAF à l'échelle de l'UE permettrait, selon elle, de générer d'importantes recettes et contribuerait à accroître la stabilité des marchés financiers, sans faire peser de risques excessifs sur la compétitivité. » Le cas échéant, le Parlement européen ne manquera pas de réclamer que ces nouvelles recettes fiscales soient directement gérées par l'Union. Les gouvernements céderont-ils à ses pressions ?

## » FRÈRES D'ARMES

Signe d'une entente pour le moins cordiale, révélé par notre confrère Hubert Levat (*Challenges*, 15/10/2010), le Royaume-Uni va confier au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) la modernisation des missiles Trident 2 D-5 armant les quatre SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) de la Royal Navy. En matière conventionnelle, la Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé le succès du second tir d'essai d'une charge anti-bunker développée avec les Britanniques. Quant à la mise en commun des capacités, elle fera l'objet de discussions entre Nicolas Sarkozy et David Cameron lors du sommet bilatéral du 5 novembre.

## Le roi face aux Cassandre

Un fidèle lecteur nous a communiqué ce texte publié dans le bulletin *Pro Belgica* :

La situation de notre pays est grave. Mais ce qui l'est particulièrement est que beaucoup de politiciens osent envisager l'éclatement de la Belgique. Même en disant qu'on le déplorerait, c'est inadmissible. Il faut bannir absolument un tel discours et oser, par analogie au mot du roi Albert I<sup>er</sup> à l'Yser : « *Regarder comme traître à la patrie celui qui prononcera le mot de séparatisme.* » Tous les bons Belges, de quelque régime linguistique qu'ils soient, ne pourraient-ils pas faire entendre au roi, qui a prêté le ser-



ment constitutionnel spécial (qu'il est le seul à prêter) de « *défendre l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire* », qu'ils l'acclameraient s'il apparaissait à la télévision, en uniforme, pour tenir un tel discours et pour rappeler qu'il y a dans le code pénal des articles réprimant les infractions contre la sûreté intérieure de l'État et un décret (que les bons juristes qualifient de « *supra-constitutionnel* ») proclamant l'indépendance de la Belgique ? ■

Gérard Wailliez

## Une once de bon sens

Enfin (voir page 1 de notre dernier numéro), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe n'a pas voté l'effarant projet de résolution portant sur le règlementation du droit à l'objection de conscience dans le cadre des soins médicaux légaux, ce qui eût été appelé à rendre pratiquement obligatoire, dans tous les États membres, la pratique de l'avortement par les médecins respectueux de la vie.

Le texte proposé par la commission des questions sociales a été substantiellement amendé et affirme dans sa nouvelle version : « *Nul hôpital, établissement ou personne ne peut faire l'objet de pressions, être tenu responsable*

ou subir des discriminations d'aucune sorte pour son refus de réaliser, d'accueillir ou d'assister un avortement. » M. Luca Volonté, président du groupe du Parti populaire européen, a été l'artisan de cette victoire en clamant bien fort : « *Vouloir contrôler les consciences fait peser une menace grave, du type de celles que notre continent a déjà connues.* »

Ne nous réjouissons pas trop vite, car il s'agit de savoir maintenant comment ces décisions seront appliquées, mais remarquons que cette victoire de la vie et de la loi naturelle a été obtenue le jeudi 7 octobre, jour de la fête du Saint Rosaire et 439<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de Lépante qui sauva l'Europe. Une fois de plus, les ferventes et insistantes prières des chrétiens ont été entendues. ■

Michel Fromentoux

## □ DÉFENSE

## Face au spectre terroriste...

Un nouveau soldat français est mort en Afghanistan. Mais la menace terroriste plane toujours sur la France. Les parades du plan Vigipirate, et quelques annonces plus sérieuses, sont censés tempérer les inquiétudes.

La France se bat en Afghanistan... Un drame survenu le jeudi 14 octobre nous l'a encore rappelé. Hélicoptère sur les hauteurs de la vallée d'Uzbeen, une section a été visée par un tir de roquette. Deux Français ont été grièvement touchés. Aussitôt, ils ont été évacués vers l'hôpital militaire de Kaboul. Hélas, l'infirmier de classe supérieure (ICS) Thibault Miloche, du 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Brive, est décédé dans la nuit. Âgé de trente-neuf ans, il était marié et père de deux enfants.

## Un aveu d'échec ?

Ce sacrifice, le cinquantième consenti par la France sur ce théâtre d'opérations, renforce les doutes pesant sur la légitimité de son engagement au sein de l'ISAF, la Force internationale d'assistance à la sécurité. « Cette force, mandatée par l'ONU, a reçu la mission de contribuer au retour de la stabilité, au rétablissement de la paix et au développement en Afghanistan », a rappelé le président de la République. Vaste programme, dont la poursuite doit étouffer un foyer terroriste, mais dont la mise en œuvre réclame du temps. Or, les démocraties en manquent.

Leurs opinions publiques se montreront d'autant moins patientes que les menaces d'attentats annoncées par Washington sonnent comme un aveu d'échec. « Le foyer de terrorisme semble perdurer en Afghanistan », déplore notre confrère Nicolas Gros-Vehreyde (Bruxelles 2, 08/10/2010). Il semblerait même « se développer en continuant d'attirer des Européens, prêts à aller s'entraîner et revenir commettre des attentats. Cela signifie donc que, au contraire de diminuer le risque



Interception par un Mig 25 de l'armée de l'air algérienne.

de terrorisme, l'intervention militaire augmente, offrant aux extrémistes de tous poils non seulement un terrain d'entraînement mais aussi une raison d'agir. »

## Interception

Preuve que le gouvernement veille sur nous, soixante et un militaires supplémentaires ont été déployés à Paris dans le cadre du plan Vigipirate. D'autres opérations de communication, à nos yeux plus convaincantes, sont intervenues sur les sites Internet de la Défense nationale. Pour rendre compte, par exemple, de l'exercice Circaète mené en Méditerranée le 13 octobre : un Airbus A310 a fait l'objet de trois interceptions alors qu'il faisait route vers les côtes nord-africaines ; deux étaient menées par l'armée de l'air française, la troisième par l'armée de l'air algérienne.

L'Hôtel de Brienne a également vanté les mérites du renseignement, alors que la Direction gé-

nérale de la sécurité extérieure (DGSE) vient d'entamer « une petite révolution intellectuelle », selon l'expression de son patron, Érar Corbin de Mangoux. « Pour la première fois, on intègre le renseignement, au plus haut niveau de l'État, dans la panoplie d'outils dont disposent les décideurs de la politique étrangère, de sécurité et de défense. », a-t-il confié à Isabelle Lasserre. Il tient parfois des propos surprenants : « Contrairement au tableau très sombre que certains médias ou analystes étrangers brossent de la société française, les valeurs démocratiques et laïques qui la fondent, l'habitude qu'a notre pays d'accueillir des populations étrangères depuis plus d'un siècle, le modèle intégrationniste » rendraient la France « moins exposée que d'autres à cette dérive pathologique qu'est le radicalisme violent ». Quoi qu'il en soit, « on sait que quelques individus seulement peuvent causer des dommages in-

supportables pour nos concitoyens. Même si la société française en produit infiniment peu, c'est déjà trop, et il faut donc les repérer assez tôt pour les empêcher de nuire. »

## Renseignement et recrutement

Entre autres faiblesses, Érar Corbin de Mangoux pointe des difficultés de recrutement : « Nous cherchons à recruter des agents qui fassent preuve, dans leur travail, de retenue et de discrétion. Mais parfois nous n'avons pas le choix : certaines langues sont difficiles à trouver sur le marché ou ne sont pratiquées que par des personnes qui ne présentent pas toutes les qualités requises. Dans ce cas, il faut faire des compromis. » Entre cent et cent cinquante postes d'ingénieurs seraient à pouvoir chaque année jusqu'en 2014. « La plupart des membres de la direction technique effectuent les mêmes tâches que dans le privé », rapporte notre confrère Rémy Maucourt. « On pourrait presque croire qu'ils travaillent pour une société comme une autre, mais les enjeux restent fondamentalement différents. La pression est importante, venant de la hiérarchie mais surtout de la nature des missions. Les contraintes de confidentialité sont extrêmes : un agent ne parle pas de ses activités, ni à ses proches ni à sa famille. Au public, il ne donne que son prénom. Il ne consulte pas ses mails personnels au bureau... »

Si certains jugent « valorisant » de travailler pour le pays, d'autres soulignent que « le patriotisme n'entre pas en compte dans le recrutement ». Des conditions avantageuses compenseraient l'interdiction de se syndiquer ou de faire grève... « Aujourd'hui, la défense des intérêts de la nation n'est plus le principal argument pour attirer les candidats vers les services secrets. » Selon Bernard Barbier, directeur technique, ceux-ci offriraient simplement « un bon début de carrière ». Une perspective exaltante, sans doute à la mesure de l'époque. ■

Grégoire Dubost

## OTAN

## Un bouclier en débat

À l'approche du sommet de Lisbonne, où sera entériné un nouveau concept stratégique, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des pays de l'Otan se sont réunis à Bruxelles le jeudi 14 octobre.

Entre autres sujets abordés : le dégraissage du mammoth, ardemment réclamé par Paris (les effectifs du quartier général pourraient être réduits de 13 000 à 9 000 hommes), et la création d'un système de défense antimissile, censé protéger l'Europe, vraisemblablement, contre une attaque en provenance de l'Iran.

Un consensus se dessinerait en faveur d'un tel programme, a assuré le Danois Anders Fogh Rasmussen, le secrétaire général de l'Organisation atlantique.

Tout en annonçant que la France ne bloquerait pas une décision en ce sens, Hervé Morin a maintenu les réserves de la France : « Nous sommes dans le flou », a-t-il confié à quelques journalistes (Bruxelles 2, 14/10/2010).

« Combien cela va coûter réellement ? Quelle est la menace exacte ? Qui est visé ? » Quoi qu'il en soit, le ministre jugerait plus opportun d'affecter les ressources disponibles au financement « des moyens classiques » - tels des hélicoptères ou des avions de transport, qui font souvent défaut. En outre, il craint de « donner un peu plus le sentiment aux Européens qu'ils n'ont pas besoin de financer la défense ». De son point de vue, « c'est la même problématique que pour la ligne Maginot. On croit se protéger de l'apocalypse. Or, le meilleur moyen de se protéger est de se faire respecter. » Le bouclier antimissile risquerait de conforter certains de nos partenaires -

Allemagne en tête - dans leur volonté de dénucléariser l'Europe, où demeurent des armes tactiques américaines. Une perspective aux antipodes des conceptions soutenues par la France.

Le ministre de la Défense a insisté, également, sur la nécessité d'un dialogue avec Moscou sur ce sujet. Le secrétaire général de l'Otan ne semble pas l'avoir contredit sur ce point. Surveillant les appels à candidature lancés par l'Otan, notre confrère Nicolas Gros-Vehreyde a d'ailleurs identifié le signe d'une relative ouverture (Bruxelles 2, 15/10/2010) : la maîtrise du russe serait apparemment une qualité appréciée chez les nouveaux officiers "presse". □ G.D.

## Le testing aux frontières

La Commission européenne se dit « préoccupée » par les plaintes de voyageurs signalant « des vérifications régulières ou systématiques » dans certaines zones frontalières à l'intérieur de l'espace Schengen.

Dans un communiqué publié le 13 octobre, elle estime « que les États membres devraient lui communiquer davantage d'informations quant à la fréquence et aux motifs de ces contrôles ». S'inspirant, peut-être, du testing pratiqué à l'entrée des boîtes de nuit par les ligues de vertu antiracistes, elle envisage carrément « d'instaurer des inspections sur place inopinées ».

Bruxelles déplore également « le maintien de grandes infrastructures aux points de passage routiers aux frontières intérieures, qui s'accompagne bien souvent de limitations de vitesse importantes ». Enfin, alors que le code frontières Schengen autorise les États à réintroduire temporairement des contrôles à leurs frontières, la Commission « insiste pour qu'ils notifient suffisamment tôt tout projet » en ce sens.

## De nouvelles exemptions de visas

Par ailleurs, selon nos confrères du Monde, Paris serait très réticent à ce que de nouvelles exemptions de visas soient consenties aux ressortissants des Balkans. Mais le Conseil des ministres vient d'approuver deux accords de ce type avec le Brésil. ■

## Une fantaisie socialiste

Le Parti socialiste a adopté le 9 octobre sa convention nationale « pour une nouvelle donne internationale et européenne ». La critique de la politique présidentielle manque de nuance (c'est la loi du genre), mais on craignait d'y rencontrer davantage d'incongruités.

Entre autres fantaisies, le PS proclame sa volonté de construire « l'Europe politique » - une Europe gouvernée par des clivages partisans. « Le président de la Commission devra être l'émanation directe de la majorité au Parlement, définie à travers des listes pan-européennes », affirment les

socialistes. Ce serait « une condition nécessaire [...] pour changer vraiment la direction de l'Union européenne ». Ce n'est pas la direction mais la nature de l'UE qui devrait évoluer pour réaliser un tel fantasme. « Unie dans la diversité », si l'on en croit sa devise, l'Europe rassemble vingt-sept États gouvernés par autant de "démocraties" nationales, suivant les spécificités de leurs cultures politiques, les attentes particulières de leurs opinions publiques, le rythme des calendriers électoraux, etc. Aussi les "majorités" ne se dessinent-elles franchement au niveau européen que dans l'esprit des analystes. De toute façon, la Commission étant appelée, plus ou moins, à jouer un rôle d'arbitre, comment pourrait-elle apparaître comme l'émanation d'une collation d'États réunis autour d'une bannière partisane ? ■

□ ÉTATS-UNIS

# Obama dans la tourmente

L'Amérique se révolte contre une politique jugée étatiste. Portée par les *tea parties*, la vague républicaine pourrait submerger Barack Obama à l'occasion des élections de mi-mandat.

Le 2 novembre sera-t-il un tsunami électoral pour le Parti démocrate ? Ce jour-là, le pays renouvellera son Congrès à Washington, les parlements locaux et une bonne partie des postes de gouverneurs. Grand coup de torchon de la mi-mandat, traditionnellement défavorable au pouvoir en place. On le comprend. Deux ans : juste l'heure des tous premiers bilans et la fin de beaucoup d'illusions.

## Renverser la vapeur

Les dépenses de l'État consternent, le déficit budgétaire affole, l'assurance-santé révolte. L'Amérique sous le choc se voit glisser sur la pente du socialisme. On perçoit le 2 novembre comme une planche de salut pour renverser la vapeur d'un train qui fonce vers l'abîme. Quinze millions de chômeurs, cinquante millions de pauvres, douze zéros au bout du chiffre de la dette publique. Ça suffit ! Deux Américains sur trois ne font plus confiance à Obama, qui les a déçus. Voteront-ils tous pour l'opposition ? C'est la question à 100 000 dollars.

Pour le Parti républicain, il s'agit de retrouver le contrôle du Congrès, perdu en 2006. Il lui faudrait, pour s'emparer du levier législatif, remporter trente-neuf sièges à la Chambre des représentants et dix au Sénat. Si la fureur ambiante s'engouffre effectivement dans les urnes, ces deux objectifs seront atteints. Mais il y a des sentiments comme de la vapeur : parfois, on déplore une baisse de pression. Les optimistes l'excluent d'emblée ; les réalistes en tiennent compte. Ensemble, ils se félicitent qu'au-delà des sondages, des analyses et des prévisions, quelques faits révélateurs attestent d'un changement radical d'atmosphère. Ce sont les chèques de vingt dollars - l'argent de la base, le meilleur - qui affluent dans les caisses des candidats républicains. C'est l'opposition qui, avec une sorte de rage, semble envahir de ses messages



publicitaires les petits écrans du pays. Ce sont les jeunes et les financiers (deux groupes "témoin") qui snobent désormais le Parti démocrate dont les affiliés affichent de plus en plus des têtes de "losers" - de perdants.

## Un Léviathan nuisible

Le président donne encore le change, mais on sent que l'homme n'y croit plus. Terrible dérapage qu'expliquent deux phénomènes. D'abord, l'extrémisme d'une politique. Obama s'est laissé phagocyté par un étatisme picaresque aux antipodes de la sensibilité populaire américaine. Ici, l'État est vu comme un Léviathan nuisible, et son poids sur les citoyens comme un scandale. Lorsque ce monstre se fit ruineux, cynique et envahissant, il devint insupportable. D'où la révolte d'un peuple - second phénomène. Car c'est bien tout un peuple qui s'est levé sous la bannière des *tea parties*

(le nom tire son origine d'un coup de force anti-taxe et anti-anglais qui eut lieu à Boston en 1773) pour retrouver à la fois le vieil esprit de la lutte indépendantiste et l'âme éternelle de la destinée nationale. Depuis dix-huit mois, des foules immenses marchent au clairon contre l'asphyxie fiscale, l'omniprésence gouvernementale et la sclérose de l'*establishment*.

Fait unique dans l'histoire des États-Unis : les ressorts d'une indignation ont forgé sans délai l'outil indispensable au renouveau. Cet outil aurait pu être un troisième parti. Idée suicidaire. Toutes les expériences de ce genre ont abouti à de cuisants échecs. Les *tea parties* ont évité le piège pour frapper plus fort, plus loin et plus haut : elles ont pris d'assaut le Parti républicain. Là où il n'y avait que conformisme, modération ou compromis, elles ont placé, comme autant de brûlots, résolution, fermeté et intransi-

gence. Le Parti républicain somnolait dans un régime doucereux qui permettait des programmes interchangeables, des votes timorés, des alliances contre-nature et des fiefs tranquilles. Les *tea parties* ont donné un coup de pied dans cette fourmière d'attentisme, de routine et de calcul. « *Dehors les mummies !* » Ce fut le cri des mousquetaires de l'indignation, de l'impatience et de l'audace lorsqu'ils anéantirent les derniers carrés de résistance. La lutte dura six mois, d'avril à septembre. Le Parti républicain perdit sa dignité, ses habitudes et sa base. Mais il récupéra du sang neuf, des troupes vaillantes, un élan de vainqueur.

## Ils veulent tout casser !

Qu'en a-t-il fait ? Tout ce que ses nouveaux maîtres lui ont dicté : guerre à l'impôt, défense de la Constitution, chasse aux requins et abandon - pour l'instant - des thèmes "sociaux" comme la lutte contre l'avortement, le "mariage" gay et l'immigration illégale. Simple tactique pour rallier les modérés et les indécis. On verra plus tard. Une seule chose compte jusqu'au 2 novembre : l'offensive contre le système à l'origine de tout ce gâchis. Un système dont les démocrates ne sont finalement que les spadassins. Thème porteur par excellence. Il a permis aux *tea parties* de déboulonner le candidat officiel de l'état-major républicain dans une dizaine de primaires. Il a permis à Rand Paul, Sharron Angle, Joe Miller, Christine O'Donnell et tant d'autres de s'imposer avec dix points d'avance sur leurs adversaires. Là encore, du jamais vu. Les caciques médusés ont assisté au couronnement d'inconnus. Pour la gauche, ces trublions ne sont qu'un ramassis d'extrémistes, d'exaltés sans idées, sans programme et sans avenir. Beaucoup de frustration et de rancœur dans cette réaction sans prise avec le réel. Beaucoup d'impuissance aussi, due au terrifiant handicap que constituent les décombres de l'Obamaland. « *Ils veulent tout casser !* » s'indignent les ténors démocrates en parlant des jeunes loups des *tea parties*. Non, pas tout. Juste le mécanisme d'une subversion. Premier coup de pioche, le 2 novembre. ■

De notre correspondant  
aux États-Unis  
Philippe Maine

## COMMUNIQUÉ

### Espoirs mensongers

Les médias ont annoncé à grand arroi la mise au point d'un traitement par cellules souches embryonnaires des paralysies liées aux lésions de la moelle épinière. Exploit réalisé par un Américain dénommé Geron.

Cette annonce est une véritable escroquerie. Pourquoi ? 1) La Food and Drug Administration (FDA) qui autorise les essais thérapeutiques et les commercialisations de médicaments a donné une autorisation dite en phase 1. Laquelle permet simplement d'évaluer la tolérance d'un organisme vis-à-vis de ces cellules souches embryonnaires. Rien de plus. 2) En réalité il ne s'agit pas de cellules souches embryonnaires mais d'un dérivé appelé "précurseur d'oligodendrocytes". 3) Que font ces cellules ? Elles servent de gaines dans lesquelles progressent les nerfs en train de se régénérer. Pour prendre une comparaison banale, si on a réussi à monter un tube servant à glisser des fils électriques, cela apportera-t-il du courant électrique ? Certainement pas. 4) De plus, on sait que le nerf ne peut se glisser dans ce type de gaine que dans les quatorze jours qui suivent la section de celui-ci. Or la section de moelle de l'homme cobaye de Geron est intervenue bien après ce délai. 5) Enfin Geron s'est bien gardé de dire que dans ce cas précis, il utilisait des immunosuppresseurs qui ont pour effet d'éviter le rejet par le corps de ces cellules étrangères à l'organisme. [...] Geron, tout simplement, se sert de cette annonce comme canard d'appel pour collecter des fonds, en donnant de faux espoirs à des millions d'êtres humains atteints de paralysie... □

Dr Jean-Pierre Dickès  
Président de l'Association catholique  
des infirmières, médecins  
et professionnels de santé  
<http://www.acimps.org>

## MINEURS CHILIENS

### Hier la Vierge, aujourd'hui les médias

Nous nous associons à la joie du peuple chilien et des familles des trente-trois mineurs sauvés après avoir passé plus de deux mois dans le noir absolu à 624 mètres de profondeur et traversé bien des moments de terreur et d'angoisse.

Cet accident qui aurait pu être l'un des plus tragiques de l'histoire des mines est dû incontestablement à l'irresponsabilité des gérants de la mine San José qui n'ont pas respecté les consignes de sécurité.

Mais l'événement, terminé de si heureuse façon, a pour le moment servi la popularité du président Sebastian Piñera qui est venu accueillir chaleureusement les mineurs un à un lors de leurs retrouvailles avec le jour. En Amérique du Sud, on est beaucoup moins idéologue qu'en France jacobine et l'on ne cherche pas à scruter systématiquement le dessous des intentions des hommes politiques dans tel ou tel geste...

Remarquons qu'outre un excellent exemple de solidarité entre eux, ces ouvriers et leurs familles explorées ont aussi, devant les caméras du monde entier, montré la force de leur foi sans laquelle ils n'auraient peut-être pas "tenu". L'on invoquait tous les jours Notre Dame del Carmen, reine du Chili, présente sur tous les drapeaux. Le site du *Salon beige*

relève cette information sur le site *Americatho* : « *Les trente-trois infortunés mineurs prisonniers des profondeurs pendant soixante-neuf jours, récitaient quotidiennement le chapelet devant un petit autel qu'ils s'étaient confectionné.* » Quant au concepteur du système qui leur a permis de remonter à la surface, c'est un catholique américain d'un diocèse du Texas qui joignit la prière à la réflexion pour mettre au point cette périlleuse machine salvatrice.

Reste que le médiatisation extrême de l'événement peut maintenant se retourner contre les mineurs, en rien préparés à devenir des vedettes et dont on dit que déjà des journaux leur proposent de marchander le récit de leurs journées noires... Si l'argent s'en mêle, il peut gâcher beaucoup de choses. ■ M.F.



Mario Gomez, le neuvième mineur délivré

□ AHMADINEJAD

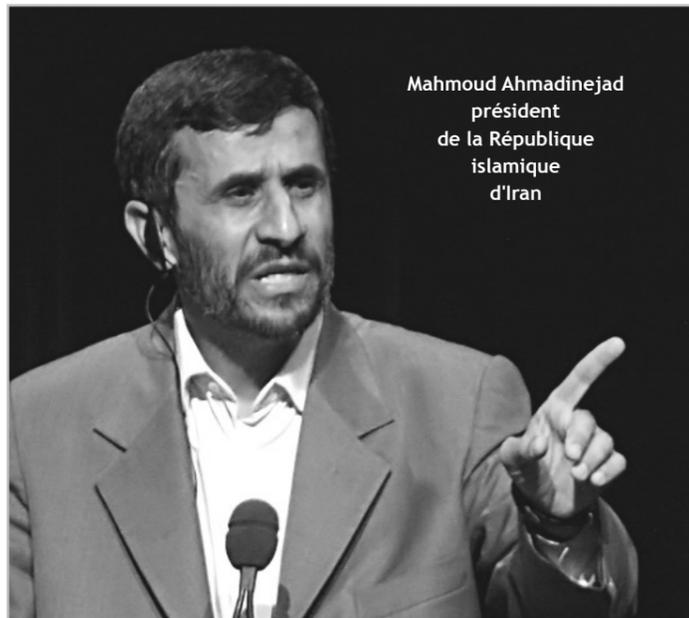
## Le Liban otage de Téhéran

Par ses provocations, Ahmadinejad cherche vraisemblablement l'attention des médias occidentaux afin d'asseoir sa crédibilité en Iran. Mais son dernier voyage pourrait témoigner également de son influence sur Beyrouth.

Le voyage au Liban de M. Ahmadinejad, président de la République islamique d'Iran, a constitué l'événement le plus médiatisé de la semaine dernière, tout au moins sur le plan diplomatique. La presse internationale et les commentateurs plus ou moins informés y ont surtout vu une provocation, une de plus de la part de ce personnage, à l'égard des États-Unis et d'Israël, ses deux cibles habituelles, et du monde occidental en général. Cette perception n'est pas erronée, mais elle est partielle.

### Coqueluche des médias

Le régime de Téhéran cherche la surmédiatisation internationale afin de couvrir la crise intérieure. Il tente de montrer aux Iraniens qu'il jouit d'un certain crédit auprès de l'opinion publique de certains pays, et surtout des médias occidentaux. Ahmadinejad est très impopulaire en Iran. Il veut prouver qu'il l'est moins ailleurs. Il y a quelques jours, il était à New York pour s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU. Il a tenu, face à une salle à moitié vide, son discours que l'on connaît par cœur et auquel personne n'attache plus la moindre attention. En revanche, il a donné, avec la complicité, consciente ou non, des journalistes, vingt-six interviews aux plus grands médias nord-américains. En l'espace de trois jours. L'objectif n'était pas de convaincre ses auditeurs, mais de montrer à l'opinion iranienne, qui n'est heureusement pas dupe mais en colère, l'importance qu'il croit avoir sur le plan mondial. Son voyage au Liban avait plus ou moins le même but. Mais pas uniquement.



Mahmoud Ahmadinejad  
président  
de la République  
islamique  
d'Iran

On ne l'a pas écrit dans la presse, mais le chef du régime de Téhéran n'avait pas été invité au Liban. Ni par le président, ni par le Premier ministre. Il a décidé d'y aller avec l'accord, ou sur la demande, du Hezbollah, section libanaise des gardiens de la Révolution iraniens, et l'État libanais a dû entériner ce fait. Tandis que l'Iran, par suite de la gabegie et de la corruption du régime, commence à manquer de presque tout, que l'inflation y atteint 10 % par mois et que le chômage touche 40 % de la population, le régime des "ayatollahs" a dépensé officiellement plus de cinq milliards de dollars depuis 2006, et sans doute davantage en réalité, pour aider le Hezbollah libanais, lequel est bien plus une organisation subversive qu'une formation politique. Cette somme colossale aurait été mieux dépensée en Iran, disent les Iraniens.

On n'a pas tort de dire que par ce biais Téhéran exerce une forme de tutelle sur le pays du Cèdre. À l'occasion de cette visite, Beyrouth a dû retirer des écrans un documentaire, d'ailleurs assez innocent, sur les événements de juin de l'année dernière en Iran et les "manifestations vertes". On a également exercé des pressions sur plusieurs éditeurs libanais afin d'empêcher la parution d'un livre, publié à Paris et traduit en arabe, sur l'ayatollah Khomeyni et son passage à Neauphle-le-Château. Deux exemples parmi d'autres.

### Que fait Washington ?

On comprend l'inquiétude manifestée à Washington et en Israël sur cette mainmise. Mais les Américains, qui en ont les moyens, ne font rien pour s'y opposer. L'angélisme et la méconnaissance des réalités orientales prévalent tou-

jours à la Maison-Blanche et au département d'État. La cible de ces gesticulations n'est pas l'opinion iranienne. L'Iran n'est pas un pays arabe. Aucune hostilité n'y existe à l'égard d'Israël, ni le moindre sentiment antisémite. Les Israéliens d'origine iranienne constituent une communauté très prospère à l'intérieur de l'État hébreu. L'accueil réservé aux Iraniens de la diaspora - juifs ou non - est, semble-t-il, très chaleureux en Israël. L'un des principaux slogans de centaines de milliers de personnes qui ont manifesté contre le régime en Iran en juin 2009, n'avait-il pas été « Ni Hamas, ni Liban, donnons notre vie pour l'Iran » ? Formule qui a réapparu ces derniers jours sur les murs de la capitale iranienne.

### L'arme d'un chantage

En proclamant sa volonté de détruire l'État d'Israël, en tenant des propos antisémites et même antisémites, M. Ahmadinejad ne cherche qu'à séduire et agiter la rue arabe. Ce faisant, il tente, non sans succès comme on le voit, de prendre le Liban en otage, d'en faire un atout dans ses négociations avec les Occidentaux sur la possession de l'arme nucléaire qu'il est sur le point de réaliser. Téhéran cherche également à faire ajourner sine die le procès de l'assassinat de l'ex-Premier ministre Hariri et des autres personnalités libanaises dans lequel le Hezbollah - donc les ayatollahs - seraient impliqués, et pas uniquement la Syrie comme on le dit souvent. Il est probable que tant Beyrouth que les Occidentaux vont finir par céder devant ce chantage. Pour faire face à ces manœuvres, il ne suffit pas de sourire devant les facéties de M. Ahmadinejad, de se moquer de l'étrange voiture blindée qui le transportait, encore moins de jouer la politique de l'autruche comme il est de mise dans quelques chancelleries. La menace intégriste, ou islamiste, comme on veut, qu'il représente est à prendre au sérieux. ■

Pascal Nari

### » FINUL

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) « est arrivée au bout de ce qu'elle pouvait faire militairement », a estimé l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), devant la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale. « Elle a permis l'arrêt des hostilités malgré de petites explosions de violence, et bon an mal an, elle a offert quatre ans de non-belligérance. [...] Nous devons réfléchir à son avenir. On ne peut pas continuer à entretenir la Flinul juste pour faire flotter la bannière des Nations Unies au Liban. » Le retrait des 1 500 soldats français serait-il à l'ordre du jour ? D'ores et déjà, « nous adaptions notre dispositif pour prendre en compte les évolutions du théâtre », a annoncé le CEMA. « Progressivement, nous remplaçons nos engins chenillés AMX 10P par des VBCI et bientôt nos canons AUF1 par des CAESAR. Les chars Leclerc seront rapatriés après avoir joué leur rôle dissuasif. » (via Secret Défense)

### » PRÉSENCE EN IRAK

La Quai d'Orsay a annoncé l'inauguration, le mardi 12 octobre, de l'antenne irakienne de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO). Cet événement confirme la reprise des relations universitaires et des échanges culturels entre la France et l'Irak, après le lancement d'une mission archéologique en avril dernier.

### » MARCHAND D'ARMES

Les exportations françaises d'armement auraient augmenté de 22 % en 2009 par rapport à l'année précédente, selon le rapport officiel à destination du Parlement. Les prises de commandes ont atteint 8,16 milliards d'euros, rapporte le ministère de la Défense. « Nous avons obtenu de bons résultats pour deux raisons majeures », explique Jacques-Emmanuel de Lajugie, directeur du développement international à la Direction générale de l'armement (DGA) : « d'abord par le dynamisme de la demande mondiale dans ce domaine, une première depuis la première moitié des années 2000. Ensuite, un élément circonstanciel s'ajoute à cela : il s'agit de l'entrée en vigueur du contrat signé avec le Brésil pour la livraison de quatre sous-marins Scorpène et l'assistance au développement pour un sous-marin nucléaire. Le Brésil a en effet versé l'acompte à la commande, pour un montant d'un peu plus de 3,8 milliards d'euros : soit 40 à 45 % de la performance globale pour l'année 2009. »

## Négociations au point mort

Les négociations israélo-palestiniennes ne sont pas officiellement rompues, mais les deux parties ne se parlent plus.

Benjamin Netanyahu a pratiquement autorisé, sinon ordonné, la reprise des colonisations sauvages, y compris à Jérusalem. Il a déposé devant la Knesset un projet de loi, faisant d'Israël « l'État du peuple juif », projet que de nombreux Israéliens, même dans son cabinet, qualifient de raciste voire fasciste. Mais ces deux mesures donnent entière satisfaction à l'aile droite de son cabinet. Washington s'est contenté d'exprimer son inquiétude, dont Netanyahu n'a guère cure. Il sait que jusqu'aux élections de no-



vembre, les Américains ne feront rien, et par la suite pas grand-chose. Quant à Mahmoud Abbas, impuissant et sans moyens, il s'en est remis à la Ligue arabe, laquelle s'est donné un mois pour trouver une issue. Il est peu probable qu'elle réussisse, en un mois, à faire ce qu'elle n'a pas pu faire depuis... 1945 : trouver une solution au problème palestinien. Il est donc fort probable que la tension va monter au Proche-Orient. ■ P.N.

## Quelle justice internationale ?

Un Rwandais accusé de crimes de guerre en République démocratique du Congo a été arrêté en France, en application d'une requête de coopération notifiée le 30 septembre par le greffier de la Cour pénale internationale. Celle-ci compte cent quatorze États parties depuis la ratification du statut de Rome par la Moldovie le 12 octobre. La France a saisi cette occasion « pour rappeler toute l'importance qu'elle attache à la lutte contre l'impunité, sans laquelle il ne saurait y avoir de paix durable ». Un point de vue nuancé par Pierre Hazan dans *Les Nouvelles du GRIP* (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité). « Il existe des stratégies qui permettent d'avancer ensemble vers

la paix et la justice. Ceci dit, je montre aussi que dans certains cas, la tension n'est pas surmontable. Et dans ces cas très spécifiques, l'introduction de mécanismes de justice peut compliquer ou retarder un règlement négocié. [...] Prenez le cas du président libérien, Charles Taylor. Pendant quatre ans, les Nations Unies l'ont supplié de prendre part à des négociations de paix pour terminer la terrible guerre qui ravage alors la Sierra Leone et le Libéria. Charles Taylor accepte et lorsqu'il se rend au Ghana où l'attendent notamment quatre chefs d'États, le procureur du Tribunal spécial de la Sierra Leone rend publique son inculpation pour crimes de guerre et crime contre l'humanité. Les diplomates sont furieux, car ils considèrent qu'au nom de principes moraux, le procureur vient de sacrifier des milliers de vie, en torpillant le processus de paix... » ■

□ CONTROVERSE

# Pétain et le problème juif

La découverte d'un document annoté par le maréchal Pétain n'apporte rien de nouveau, selon le professeur François-Georges Dreyfus, qui rappelle la banalité de l'antisémitisme dans les années précédant l'Occupation.

La publication d'un avant-projet portant sur le statut des juifs fait couler beaucoup d'encre et entraîne certains à commettre de graves erreurs. Il y a peu de chances que les annotations soient de la main du maréchal Pétain, dans la mesure où on le voit mal renuméroter les articles après modification. On en tire, par ailleurs, des affirmations excessives et discutables.

## Les instituteurs montrés du doigt

Examinons-les : elles suppriment la dérogation dont auraient bénéficié les descendants des juifs français installés en France avant 1860, et durcissent les conditions faites aux enseignants et aux magistrats. La dérogation était la reprise d'une proposition du Consistoire central des Israélites de France de fin septembre 1940, ainsi que l'a montré le professeur israélien Asher Cohen dans *Persécution et Sauvetage* (Le Cerf, 1993). Il était évident qu'elle n'avait aucune chance d'être acceptée. Cela laisse penser que l'avant-projet retrouvé émane de la Chancellerie. On voit mal Alibert imposer une telle proposition. Les mesures aggravées contre les enseignants s'inscrivent dans une logique que l'on oublie. Entre les deux guerres, les instituteurs sont dans leur majorité pacifistes, et depuis la fin des années vingt, cela inquiète les milieux militaires. Pour redonner courage à la jeunesse, renforcer son patriotisme, il faut réformer la formation des instituteurs. C'est pourquoi en 1934, après le 6 février, le Maréchal, qui entre dans le gouvernement, souhaite le portefeuille de l'Éducation nationale ; mais cela aurait été une telle provocation que Doumergue lui confie la Défense. Dans l'esprit du Maréchal, empêcher les juifs, à la fois pacifistes et fauteurs de guerre, d'enseigner, est assez logique. Fauteurs de guerre, en effet, à la fin de 1938, après la Nuit de cristal et la prise de Prague par Hitler, ils poussent à la guerre contre l'Allemagne.

Le Maréchal n'est pas le seul à s'en inquiéter. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Daladier, se plaint, en mars 1939, dans le quotidien radical de Périgueux, dont il est le député, des menées bellicieuses de la communauté juive. Jérôme Carcopino, ministre de l'Éducation nationale de 1940 à 1942, demande des dérogations pour un millier d'enseignants, essentiellement du secondaire et du supérieur. Le Conseil d'État, dont l'avis est obligatoire, rejette les trois quarts de ses demandes. Or, les neuf dixièmes des conseillers d'État avaient été nommés avant 1940 ! En défini-



À la une du *Charivari*... L'antisémitisme n'est pas né soudainement dans la France de 1940...

tive, il n'y eut que quelques dérogations accordées. Par exemple pour Marc Bloch, Louis Halphen ou Robert Debré

## D'un poste à l'autre

Les autres ministères agiront d'une manière totalement différente. Puisque les cadres supérieurs juifs doivent être révoqués, on va modifier l'intitulé de leur emploi. M. X, ingénieur des Ponts et Chaussées, ou M. Y, ingénieur du Génie maritime, deviennent conseillers techniques de l'administration, du ministère de l'Intérieur ; on transforme en "agents supérieurs" des administrateurs civils et des membres du corps préfectoral. Au reste, en zone libre, il n'y a pas d'école spéciale pour les juifs et on ne porte pas l'étoile. On peut voyager normalement et les mariages mixtes ne sont pas interdits à la différence des Pays-Bas. D'ailleurs, entre 1940 et 1944 il y a une proportion plus grande de juifs à l'X et à l'École normale supérieure, que dans l'entre-deux guerres.

En fait, les mesures antisémites sont liées à l'état d'esprit qui règne en France depuis les années trente, en raison de l'afflux de juifs allemands poussés à l'émigration et de juifs polonais et roumains fuyant l'antisémitisme de leurs États alliés de la France. Médecins et avocats se plaignent de leur concurrence, tout comme les artisans du textile ou de l'alimentation. C'est au temps de Vichy que sera créé l'ordre des Médecins proposé par le Sénat depuis des lustres. On imagine mal l'importance de cet antisémitisme. Un écrivain rapporte qu'on est venu lui demander son aide pour empêcher l'expulsion d'étrangers.

Voici ce qu'il raconte : « *Je suis allé les voir... J'ai trouvé une famille d'Askenasys, les parents et leurs quatre fils, qui n'étaient d'ailleurs par leurs fils et n'avaient aucun permis de séjour... On devinait celui qui vendrait les cartes postales transparentes, celui qui serait le garçon à la Bourse, puis Stavisky, celui qui serait le médecin avorteur, celui qui serait au cinéma, d'abord le figurant... puis M. Cerf et M. Natan.* » Et l'auteur conclut ainsi : « *Le pays ne sera sauvé que provisoirement par les seules frontières armées, il ne peut l'être que par la race française et nous sommes complètement d'accord avec Hitler pour proclamer qu'une politique n'atteint sa forme supérieure que si elle atteint sa forme raciale.* »

Ce texte n'émane pas de l'extrême droite raciste ; il est de Jean Giraudoux. Il a été publié dans *Pleins Pouvoirs*. L'"achevé d'imprimé" est du 17 juillet 1939, et il n'est pas inintéressant de se souvenir que le 25 juillet suivant, M. Giraudoux sera nommé commissaire général à l'Information du gouvernement de la République. On le voit, l'antisémitisme règne partout, y compris à gauche. Nombre de militants de la SFIO se plaignent de l'entourage essentiellement juif de Léon Blum.

Dès lors, ayons le courage de dire que cet avant-projet autour duquel on fait tant de bruit n'apporte rien de nouveau. Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères du Maréchal, avait déjà montré dans ses Mémoires l'aggravation donnée par le Maréchal à la condition faite aux enseignants juifs. Dire que le gouvernement de Vichy fait preuve d'antisémitisme est incontestable. Il y est poussé par l'opinion, et par

les mesures prises en zone occupée par les Allemands. Mais il faut établir un bilan objectif. Les deux tiers des juifs de France déportés appartiennent à des familles juives arrivées après 1920, tandis que les juifs français ont été relativement protégés. Cette distinction entre français et étrangers est bien entendue la conséquence de la volonté du gouvernement de protéger les premiers. Mais il y a aussi le comportement des autorités juives elles-mêmes : à l'automne 1941, le père Fessard et l'abbé Glasberg viennent demander au cardinal Gerlier d'intervenir en faveur des juifs étrangers que l'on va interner dans des camps ; ils s'entendent répondre par le président du Consistoire central, appelé par le cardinal, qu'il ne faut rien faire, car cela entraînerait des risques pour les juifs français.

## Un bilan nuancé

Depuis un certain nombre d'années bon nombre d'historiens français, à la suite de Robert Paxton, développent une pensée unique, sommaire et réductrice, présentant une image manichéenne de la France sous Vichy. Selon eux, il faut mettre en avant l'origine française de la politique antisémite. La situation est beaucoup plus complexe : le livre de M<sup>me</sup> Linore Yagil, *La France, terre de refuge* (Le Cerf, 2010), remet les choses au point. Les historiens israéliens sont, en définitive, plus objectifs que nombre d'historiens français. Ce sont eux qui rappellent le plus souvent qu'aux Pays-Bas, où il n'y a pas de gouvernement, 82 % des juifs résidant dans le pays ont été déportés. En Belgique, 45 % l'ont été. Les déportés depuis la France représentent 21 % de la population juive de 1939.

Je ne suis pas sûr que le nombre de survivants aurait été aussi important si les maires, les brigadiers de gendarmerie, les curés de campagne ne s'étaient pas sentis couverts par leurs supérieurs. On oublie un peu facilement que 20 % des préfets seront déportés entre 1943 et 1945. Par exemple, le préfet de l'Hérault, M. Hontebeyrie, laisse ses services aider les persécutés (juifs, communistes, résistants) et la Résistance. Il n'est pas révoqué par Vichy, mais déporté par la Gestapo. Il n'est pas le seul à être dans ce cas (cf. la situation en juin 1944). Notons d'ailleurs que la résistance française fait elle-même preuve d'antisémitisme dans le *Premier Cahier de l'OCM* (Organisation civile et militaire), rédigé par M. Blocq-Mascart, et publié un mois à peine avant la rafle du Vel d'Hiv.

Si le maréchal Pétain avait été aussi antisémite qu'on le dit, « *la zone libre n'aurait pas été, comme le dira Annie Kriegel, une terre d'asile et un îlot préservé* ». Après tout, on pourrait distinguer la zone libre où vivent 215 000 juifs dont 26 000 seront déportés, et la zone nord où ils sont 113 000 et dont 48 000 seront déportés. C'est bien la preuve que le gouvernement de Vichy est quand même arrivé à limiter le désastre que sera la déportation. ■

François-Georges Dreyfus

## IL Y A 50 ANS

### Souvenons-nous du prince François

Le mardi 11 octobre 1960, le sous-lieutenant François d'Orléans, prince de France, le quatrième enfant et le deuxième fils du comte et de la comtesse de Paris défunts, était mortellement blessé en Grande Kabylie. Il avait eu vingt-cinq ans le 15 août précédent.

En mission avec sa patrouille du 7<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs alpins, il s'élançait pour secourir un de ses harkis blessés devant lui quand une balle tirée d'un buisson le frappa en plein ventre. Il mourut presque dans l'instant. Isabelle, comtesse de Paris, dans ses mémoires intitulés *Tout m'est bonheur* (éd. Robert Lafont), parle de cet événement comme de la plus grande douleur de sa vie. « *Il était droit et généreux. Il était simple avec tous et même familial. Mais il était toujours à sa place* ». Le dimanche précédent il s'était confessé, avait servi la messe et communiqué. « *Je sais qu'il est arrivé à bon port et nous avons encore plus besoin de son intercession que lui de nos prières* », ajoutait Madame.

Une messe de *requiem* était célébrée le 13 octobre en la cathédrale d'Alger en présence de tout le bataillon du prince. Le comte de Paris titra son fils duc d'Orléans à titre posthume le même jour. Les obsèques eurent lieu à la chapelle royale de Dreux le 17 octobre en présence d'un représentant du président de la République, du garde des Sceaux Edmond Michelet et des officiers du 7<sup>e</sup> BCA.

En cet émouvant anniversaire, tous les fidèles de la maison de France auront eu une pensée pour le soldat mort en chrétien et en prince de France sur cette terre d'Algérie que la France devait à la fois au roi Charles X et aux fils de Louis-Philippe. Ils se sentent en communion de foi et d'espérance avec

M<sup>gr</sup> le comte de Paris, duc de France, et Madame, SAR le prince Jean, duc de Vendôme, SAR la duchesse de Montpensier, et tant d'autres frères et neveux du prince mort au champ d'honneur, tous réunis ce lundi 11 octobre 2010 en la chapelle royale de Dreux, à la messe de *requiem* célébrée pour le repos de l'âme du prince et de ses camarades, en présence du préfet d'Eure-et-Loir, du député maire de Dreux et du vice-président du conseil régional de la région Centre. □

Michel Fromentoux

□ CETTE ANNÉE-LÀ : 1865

## Le roi protecteur des humbles

Le 20 avril 1865, le comte de Chambord publie sa Lettre publique sur les ouvriers. Tandis qu'émerge la grande industrie, il promeut le droit d'association sous la surveillance de l'État.

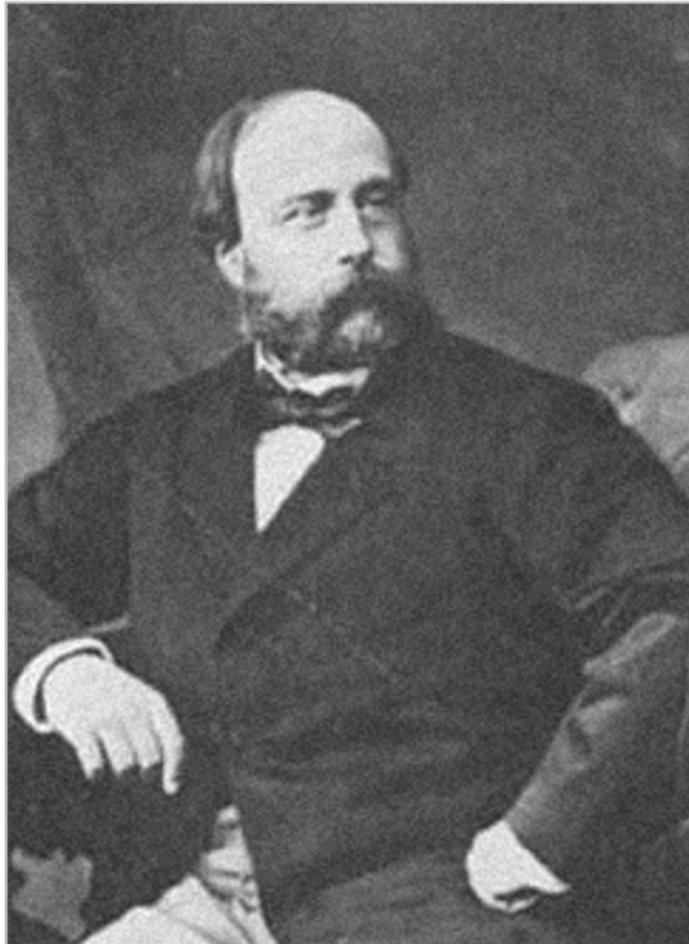
Cette année-là, Henri V, comte de Chambord, quarante-cinq ans, de jure roi de France depuis les abdications le 2 août 1830 de son grand-père Charles X et de son oncle Louis XIX duc d'Angoulême (voir notre dernier numéro), et chef de la maison de France depuis la mort de ce dernier le 3 juin 1844, montrait que, même écartés du trône, les Bourbons, restaient bienfaisants.

### Enfant du miracle

Ce prince, salué à sa naissance le 29 septembre 1820 comme « l'enfant du miracle » parce qu'il avait déjoué les projets de Louvel, assassin de son père le duc de Berry le 14 février précédent (voir L'AF 2000 du 12 juin 2008), n'allait pas tarder à s'affirmer comme l'incarnation de la monarchie traditionnelle dans sa foi profonde, dans sa haute dignité et dans son amour sans faille pour les plus humbles. À treize ans, âge de la majorité royale, ayant dû quitter Holyrood en Angleterre pour le château royal de Prague, il avait élevé une protestation contre l'usurpation de son cousin Louis-Philippe d'Orléans porté par les bourgeois libéraux et francs-maçons sur le trône de "roi des Français". Dès 1844, à vingt-quatre ans, l'année où il avait quitté Goritz à la frontière italo-slovène pour s'installer au château de Frohsdorf au sud-est de Vienne, il avait annoncé ce qu'il allait toujours considérer comme un devoir dans la grande tradition de sa lignée : « étudier tout ce qui se rattache à l'organisation du travail et à l'amélioration de sort des classes laborieuses ».

Atteint de claudication par suite d'une chute de cheval dans ses jeunes années, il ne semble guère avoir reçu une grande affection de la part de la stérile Marie-Thérèse de Modène, une Habsbourg qu'il avait épousée en 1846 faute d'avoir pu obtenir la main de sa sœur Marie-Béatrice, déjà promise au prétendant carliste à la couronne d'Espagne... Très sourcilieux sur les liens de famille, il n'était point rancunier et avait fait célébrer une messe à Frohsdorf pour le repos de l'âme du "roi des Français" quand celui-ci mourut en 1850, deux ans après avoir été à son tour renversé de son trône : le comte de Chambord avait ainsi déjà marqué sa volonté de pardonner aux Orléans, n'oubliant pas que la "reine des Français", née Marie-Amélie de Bourbon-Siciles, était la tante de sa propre mère, la duchesse de Berry.

Dès 1855, il marquait à nouveau son intérêt pour les associations ouvrières, voulant qu'elles fussent « représentées et entendues pour pouvoir être suffisamment protégées ». Et le 20 avril 1865, il



Henri d'Artois, comte de Chambord  
1820-1883

publia sa *Lettre publique sur les ouvriers*, célèbre et grand texte politique dont l'effet marqua pour longtemps l'histoire des idées sociales dans ce XIX<sup>e</sup> siècle où la grande industrie s'érigait sur fond de concurrence égoïste et de misère ouvrière<sup>1</sup>.

### Lettre sur les ouvriers

Nous ne pouvons ici que le survoler : « La royauté a toujours été la patronne des classes ouvrières. Les établissements de saint Louis, les règlements des métiers, le système des corporations en sont des preuves manifestes. » Le prince reconnaît que des abus s'y étaient introduits avec le temps, mais la Constituante n'a rien résolu en détruisant les jurandes et les maîtrises : « La liberté du travail fut proclamée mais la liberté d'association fut détruite du même coup. De là cet individualisme dont l'ouvrier est encore aujourd'hui la victime. Condamné à être seul, la loi [Le Chapelier] le frappe s'il veut s'entendre avec ses compagnons, s'il veut former pour se défendre, pour se protéger, pour se faire représenter une de ces unions qui sont de droit naturel, que commande la force des choses et que la société devrait encourager en les aidant. » Le tableau est saisissant des conséquences de « cet isolement contre-nature » qui laisse l'individu « en proie à une

concurrence sans limite » et à la domination oppressive des « privilèges industriels ».

Après le constat, les remèdes : « À l'individualisme opposer l'association ; à la concurrence effrénée le contrepoids de la défense commune ; au privilège industriel la constitution volontaire et réglée de corporations libres. »

Le prince étudie ensuite comment doivent s'articuler dans le souci du bien commun les diverses associations. « En résumé, droit d'association sous la surveillance de l'État et avec le concours de cette multitude d'œuvres admirables, fruits précieux des vertus évangéliques, tels sont les principes qui semblent devoir servir efficacement à délier le nœud si compliqué de la question ouvrière. » Et puis, idée cruciale pour l'avenir, faire entrer ces corporations « dans l'organisation de la commune et dans les bases de l'électorat et du suffrage ».

Ainsi donc le premier texte social au XIX<sup>e</sup> siècle ne fut pas le *Capital* de Karl Marx paru en 1867, mais la lettre parue en 1865 de celui qui aurait dû être le roi de France et aurait possédé toutes les vertus pour appliquer de si salutaires principes. ■

Michel Fromentoux

<sup>1</sup> Texte intégral dans Xavier Vallat : *La Croix, les Lys et la Peine des hommes* ; Ulysse. 1982.

HORS-LA-LOI

## Désinformation historique

Jean Monneret, historien, dénonce l'entreprise de désinformation et de falsification menée par Rachid Bouchareb avec le film *Hors-la-loi*.



Rachid Bouchareb n'en n'est pas à son coup d'essai. *Indigènes*, diversement salué par la critique, avait déjà une tendance très forte à présenter l'histoire dans le sens qui convient à la démonstration idéologique sous-jacente. On y apprenait, notamment, que les Africains du Nord avaient mené presque seuls les combats décisifs de la Première armée, où ils supportaient patiemment le racisme de leurs chefs blancs.

Le réalisateur a récidivé, sans y aller avec le dos de la cuillère cette fois-ci, en réutilisant le populaire Jamel Debbouze qui avait si bien fait recette la première fois. Si les réactions ont été nombreuses et vigoureuses, il manquait une argumentation structurée, une critique d'autorité. À travers un petit ouvrage d'une centaine de pages<sup>1</sup>, Jean Monneret apporte avec méthode et clarté la réponse attendue. Il démontre, simplement et avec précision, que ce film n'est qu'une œuvre de propagande qui tend à justifier le discours du président Bouteflika sur les crimes « imprescriptibles » que la France aurait commis en Algérie.

On comprend bien que, devant l'incapacité du FLN corrompu à sortir le pays du chaos social et politique, le parti unique au pouvoir ait intérêt à montrer du doigt les méchants Français, responsables de tous les maux de l'Algérie et de la terre entière - toutes les dictatures font ça. On comprend mal, en revanche, que, par l'entremise du ministère de la Culture, des fonds publics français servent cette entreprise de propagande. On comprend encore moins les médias de notre pays, qui s'insurgent contre toute contestation au nom de la liberté de création. Il est vrai qu'après s'être répandu dans la presse algérienne en affirmant qu'il allait sortir la vérité historique des placards, Rachid Bouchareb s'est repris en France en affirmant qu'il ne s'agissait que d'une fiction. Cette « fiction » traite d'événements ayant eu lieu à Sétif en 1945 et où, selon le réalisateur, la police aidée des Européens aurait tiré sur une foule pacifique.

Personne ne nie le triste épisode de Sétif, ni la répression démesurée qui s'est abattue sur les musulmans durant trois semaines. Mais, précisément, s'agissant d'un événement aussi dramatique, il convenait, dans un esprit de recherche de vérité, d'analyser plus à fond, comment s'est produit l'enchaînement des faits. Pourquoi ne rappelle-t-on pas, même brièvement, que

vement, que tout a commencé par l'assassinat et la mutilation atroce d'Européens ? Jean Monneret revient sur la fameuse journée de manifestation pour l'indépendance à Sétif le 8 mai 1945. Les allégations du FLN étaient tellement fantaisistes et si peu crédibles que Rachid Bouchareb aurait choisi de s'appuyer sur les travaux d'un intellectuel français pour donner un habillage universitaire à sa version un peu moins simpliste, mais tout aussi orientée : il s'agit de Jean-Louis Planche, auteur du livre *Sétif, 1945, chronique d'un massacre annoncé*. Jean Monneret, docteur en histoire et spécialiste éminent de la guerre d'Algérie, analyse et démontre l'inanité des affirmations sournoises de cet ouvrage.

### Comparaison trompeuse

Il résulte de tout cela, bien sûr, que les grandes consciences médiatiques s'étonnent qu'on ne puisse faire un film sur cette période en France sans provoquer de polémique, alors que les Américains, eux, n'hésitent pas à parler de la guerre du Vietnam. Je rappelle à ces donneurs de leçons que l'histoire de l'Algérie française s'est quand même soldée par le départ forcé d'un million de pieds-noirs qui ont tout laissé, ouvrage de toute leur vies et de celle de plusieurs générations. Je rappelle aux cuistres suffisants que la guerre était terminée en 1961, et gagnée au plan militaire (il n'y a pas eu d'évacuation hélicoptérée comme à Saïgon), et que les seuls éléments armés du FLN se trouvaient en Tunisie où ils attendaient prudemment qu'on leur fasse signe d'entrer. Je rappelle enfin les ignobles tourments qu'ont dû subir ceux, musulmans, bien plus nombreux que les membres du FLN, qui ont combattu pour la France qu'ils croyaient être leur patrie, et qui ont été abandonnés à leurs bourreaux. Et l'on voudrait, en plus, nous faire le coup de la repentance éternelle ? Jean Monneret, historien paisible, montre par ce petit livre qu'il ne peut y avoir de vraie réconciliation que sur la reconnaissance, de part et d'autre, de faits objectifs, et non sur la base de fantasmes idéologiques. □

Olivier Perceval

<sup>1</sup> Jean Monneret : *La Désinformation autour du film Hors-la-loi* ; Ateliers Fol'fer, 104 p., 16 €.

□ MONET

# Un chemin de lumière

De Marmottan à l'Orangerie, en passant par la rétrospective du Grand Palais, nous voici guidés sur les traces de Claude Monet (1840-1926) à la découverte de son œuvre impressionniste.

Lorsque vous lancez un caillou dans l'eau, l'onde se trouble. Des cercles concentriques se forment et s'élargissent. C'est à cette image que je songe pour approcher Claude Monet. À l'occasion du 170<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, une grande rétrospective de son œuvre est exposée au Grand Palais. Depuis 1980, on n'avait pas connu à Paris un événement de cette ampleur. Cent soixante-quatorze toiles se trouvent rassemblées. C'est une immersion dans l'univers de Monet à laquelle on est convié.

## Monet et ses proches

Pour s'y préparer, je suggère une visite préalable à Marmottan. Le fils de Claude Monet, Michel, demeuré, après la mort de son frère Jean, l'unique héritier, a légué à Marmottan et à Giverny la majeure partie des tableaux qu'il possédait. Charmante demeure, l'ancien pavillon de chasse du duc de Valmy au bois de Boulogne abrite de nombreuses œuvres. En particulier un jardin floral où figurent des nymphes, des glycines, des iris jaunes et mauves. Mais ce qui rend, en la circonstance, la visite à Marmottan particulièrement bienvenue, c'est l'initiation à la vie de l'artiste, à son entourage et à la genèse de l'œuvre. Une salle est réservée aux portraits de famille. On y trouve ceux de sa première femme, Camille, et de sa seconde épouse, Alice. Camille fut son modèle. Elle mourut à trente-deux ans. C'est elle qui est « *la femme à l'ombrelle* », silhouette gracieuse, élancée, baignée de vent et de soleil. Camille que l'on revoit au Grand Palais sur son lit de mort, telle une princesse des neiges auréolée d'une mousseline de glace bleutée. À Marmottan se dessinent les amitiés aidant Monet à se construire. Boudin, pour lequel il éprouvait



Camille, « *la femme à l'ombrelle* », que l'on revoit au Grand Palais sur son lit de mort

« *une aversion effroyable* », devient un ami admiré, inséparable. Lorsqu'il « *installe son cheval, ce fut comme un voile qui se déchire*. [...] *Ma destinée de peintre s'était ouverte*. » Ses amis ont pour nom Jongkind, Caillebotte, Berthe Morisot, Lhuillier, Renoir. Plusieurs peignent son portrait, Lhuillier en « *chasseur d'Afrique* », Renoir avec sa barbe encore noire à l'époque. Maintenant que connaissance est faite, rendez-vous au Grand Palais. Les œuvres sont trop nom-

breuses pour les dénombrer une à une comme elles le mériteraient. Je dirai donc mes coups de cœur mais aussi, lorsqu'il y a lieu et avec ma subjectivité, mes réserves. Monet est le peintre de l'instant et de la lumière. Ses "séries" en témoignent. Le sujet est multiplié mais diffère par la lumière qui l'entoure et l'éclaire. C'est elle l'horloge du peintre. La lumière, selon les heures, naît, illumine, s'atténue et s'estompe. Les meules sont comme des corolles posées dans les champs. À

côté, les peupliers se ploient, se courbent. On sent le vent qui les fait fléchir. Grâce à Monet, la cathédrale de Rouen se conjugue au pluriel. Ma préférence va à la Tamise et à Westminster noyés dans la brume et le *fog* londonien, éclairés par un soleil rouge. On sent toute l'influence de Turner et son tamis de lumière qui en laisse passer des poussières de clarté. C'est là que je retrouve Claude Monet - "mon" Monet, bien plus que celui des paysages du Midi aux couleurs trop vives pour moi.

## Une promenade sur les côtes normandes

J'aime par contre ses palais vénitiens, sa débâcle des glaces à Vêtheuil. Et la mer. Celle des côtes normandes. Etretat, Varengeville. Il est une toile représentant une falaise à Varengeville baignée à marée basse par une eau au reflet de soleil couchant qui émeut. Comme j'ai aimé ce paysage de neige. La ferme, le champ qui l'entoure, une barrière et, perchée sur elle, une pie. Une impression de silence, d'immobilité, d'éternité.

Pour conclure la saga picturale de Monet, du Grand Palais à l'Orangerie, il n'y a que quelques pas. Franchissez-les. Allez voir les Nymphéas les plus beaux, ceux qu'André Malraux appelait « *la Sixtine de l'impressionnisme* ». Monet les avait offerts pour fêter l'armistice de 1918. En fait, c'est à son vieil ami Clemenceau qu'il en avait fait don. Après la mort de Monet, devant le cercueil drapé de noir, Clemenceau s'insurgea. Il arracha un rideau aux couleurs éclatantes et en recouvrit le cercueil en s'exclamant : « *Pas de noir pour Monet, le le noir n'est pas une couleur*. » ■

Charles-Henri Brignac

- ✓ Musée Marmottan (Paris 16<sup>e</sup>) : jusqu'au 20 février 2011 ; du mardi au dimanche de 11 heures à 18 heures, le mardi jusqu'à 21 heures.
- ✓ Galeries nationales du Grand Palais (Paris 8<sup>e</sup>) : jusqu'au 24 janvier 2011 ; tous les jours de 10 heures à 22 heures, le mardi jusqu'à 14 heures, le jeudi jusqu'à 20 h.
- ✓ Musée de l'Orangerie (Paris 1<sup>er</sup>) : tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à 18 heures.

## Marie-José de Bravura

Marie-José de Bravura s'est éteinte ce 11 octobre dans sa 73<sup>e</sup> année. Ne marchant pas dans les sentiers battus, elle était dérangeante autant dans ses sculptures que dans ses écrits et ses paroles, se définissant elle-même comme « *poisson nageant exclusivement à contre-courant* », économisant son temps « *sur le dos des "intellos salonnards"* » qu'elle a fuis toute sa vie et « *faisant preuve d'ostracisme à l'encontre d'une seule catégorie d'humains : les dépourvus d'humour...* »

Elle avait le talent de se moquer des personnes qui se prenaient au sérieux, mais si le ton était mordant, elle ne manquait jamais d'indulgence... Dans son atelier du petit village de Beauvoir (Seine-et-Marne), à l'ombre de l'ancienne propriété de la famille d'Augustin Cochin, elle créait des sculptures inclassables, entre le classique et le moderne, et réalisait des bustes (dont celui d'Edgar Faure) et des trophées (dont celui de la course gagnée par Éric Tabarly). L'une de ses grandes références était le peintre Georges Mathieu. Auteur d'*Art et politique : couple contre-nature* (ed. Godfrey de Bouillon), elle a donné des entretiens robotiques à la revue *Certitudes* de l'abbé Guillaume de Tanouarn et aux *Épées*. Il y a quelques années, les auditeurs assidus aux réunions de l'Institut d'Action française la rencontraient régulièrement et goûtaient son esprit pétillant, quelque peu provocateur... Nous avons tous aujourd'hui une pieuse pensée pour elle. □ M.F.

✓ La messe pour le repos de l'âme de Marie-José de Bravura a été célébrée jeudi 14 octobre, à Fontainebleau, en la chapelle du Carmel. Elle a ensuite été inhumée dans sa terre natale à Bourg-en-Bresse.

## Pour des naïades champêtres...

On me fit présent, il y a quelque temps déjà, de deux gros volumes consacrés au « *patrimoine des communes d'Île et Vilaine* », publiés aux éditions Flohic.

Chaque page offre quatre ou cinq illustrations en couleur : châteaux et simples manoirs, demeures bourgeoises, urbaines ou rurales, calvaires et menhirs, retables et vitraux des siècles anciens ou du XX<sup>e</sup> et même, solitaires sous la profusion des feuillages, les anciennes "mottes féodales". En relisant ces ouvrages, et toujours sensible aux détails minimes ou bizarres, j'ai trouvé, presque pour chaque bourg ou simple village, la mention des "cours d'eau", le plus souvent de modestes ruisseaux,

dont les noms me plaisent comme s'ils appartenaient à des divinités aquatiques, ou à des villageoises en tablier brodé et coiffes parfois étranges. En somme, un apport au patrimoine de la langue française, une mythologie souvent vouée à un dialogue plaisant aux résonances campagnardes et dont on peut penser qu'en dépit de son caractère parfois léger, souvent comique, ce curieux domaine est indiscutablement un des legs de notre héritage royal et français.

Peut-être vous divertiriez-vous aussi à des énumérations qu'on qualifierait à juste titre d'« *intarissables* » : le ruisseau de la Gratte-au-Loup, ceux des Grattavilles et de la Basse-Barbotais, le Bouillon, la Minette, le Tronçon et le Quincampoix, le Bel-Orient, le Marsis de Malnoe, le Canot, le Pouet et le Passoir... À vrai dire, je n'ai pas retrouvé le Pisse-Doucet dont j'entendis parler jadis : est-il fable pour mots, ou simplement n'est-il pas dans ce

département de la Haute-Bretagne ? Naïvement intarissable, comme les vieilles conteuses au fuseau dans les anciens récits, je vais dérouler la litanie de l'Aron, de la Lande-Plate, du Diclon et du Sérigné, du Bréhault et de la Vaunoise, du Grand-Marais-d'Olivet, du Donac et de la Pérouse, du Vaucadieux de la Loisanne... Il y a même le Nil, en La Chapelle-du-Lou et je n'aurais garde d'omettre le Tamour et l'Isse, qui font penser à un berger et une gente pastourelle devisant sous un grand chêne.

## Trois dames à la mine peu flatteuse

Parfois ces noms de ruisseaux peuvent suggérer quelque grosse plaisanterie, comme celle, jadis familière aux étudiants de Rennes, qui désignait trois dames, à la mine peu flatteuse, par des noms effron-

tément empruntés à l'hydrographie départementale : la Vilaine, la Seiche et la Rance... J'ai bien trouvé la Gaillardière, mais de la Guillardise il ne convient pas d'abuser, même avec des références aux jolis ruisselets et aux « *ondes babillardes* » qui, avec les jonquilles, ont charmé nos anciens printemps et encore aujourd'hui, la mémoire de nos étés. Les ruisseaux et les petits fleuves de ce pays susurrent volontiers, même aux approches de l'automne, des enthousiasmes ronsardiens... Modestement en des heures encore un peu folâtres, nous nous prêterons aux jeux des rimes imparfaites ou imprévues que déversent nos naïades champêtres. Simple-ment gracieuses, ou douées pour la chanson bucolique, des petites rivières "jarsardes" en leurs décors paysans nourrissent encore cette musique française, tendre et discrète comme une fidélité. ■

Jean-Baptiste Morvan

BIographies

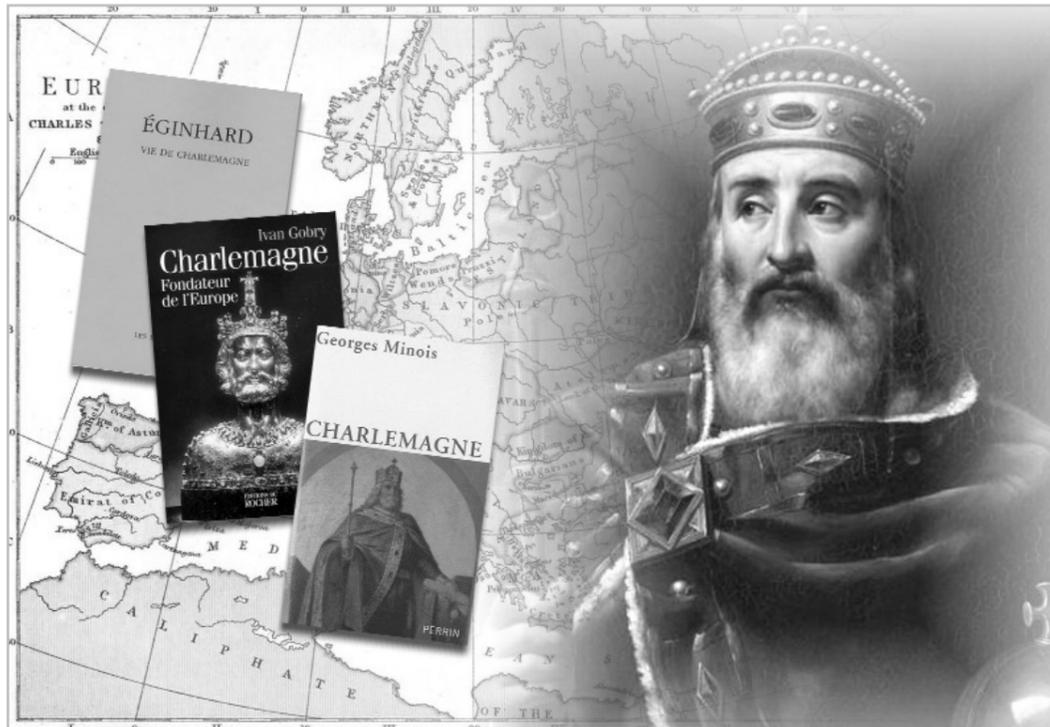
# Charlemagne, symbole européen ?

Que reste-t-il de Charlemagne ? Les ouvrages présentés ci-dessous confrontent le lecteur à la source du mythe et lui livrent des images contradictoires – le portrait d'un serviteur de l'église s'opposant à celui d'une brute opportuniste qui cache sous la façade religieuse ses exactions et ses vices.

Longtemps revendiqué comme une grande figure nationale par les historiens français et allemands, devenu, sous l'Occupation, parrain de la division française de la Waffen SS, l'empereur à la barbe fleurie tend aujourd'hui à incarner un précurseur de l'idée européenne supranationale. À travers ces divers avatars, que subsiste-t-il de l'homme et de son œuvre ?

## Portrait idéalisé

Force est d'admettre que la légende s'est tôt emparée du souverain et que, pour précieux que soit leur témoignage, ses premiers biographes ont contribué à troubler son image, pour léguer à la postérité un portrait idéalisé assez éloigné de la réalité. Éginhard en est un exemple. La réédition de sa *Vie de Charlemagne* dans la collection "Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge", laquelle a le grand mérite de proposer, en sus d'un appareil de notes et d'un index, l'original du texte latin en regard de la traduction, permet de saisir à la source la fabrication du mythe. Né en 775, Éginhard, appelé adolescent à la cour d'Aix-la-Chapelle, n'a connu Charles qu'au temps de la maturité et de la vieillesse. Au vrai, il est le commensal des fils de l'empereur, et d'abord du futur Louis le Pieux qui, monté sur le trône, assurera sa fortune tardive. C'est sans doute à sa demande qu'Éginhard, vers 830, une quinzaine d'années après la mort de Charles, disparu le 28 janvier 814, entreprend d'en rédiger une biographie officielle, en s'appuyant sur les sources palatines et les chroniques du règne. Hélas, afin de ménager son héros, et le fils de celui-ci, Éginhard aura soin de gommer du récit, au demeurant fort bref, les accidents de parcours : revers militaires, représailles sanglantes, goût prononcé de l'empereur pour les femmes, aventures amoureuses des princesses que leur père se refusait à marier mais qui n'avaient point pour autant fait vœu de chasteté... En quoi Éginhard, qui prit modèle sur Suétone au point qu'on a dit de son texte qu'il est "un treizième César", se démarque de l'historien latin, qui, lui, n'épargna aucun ragot, fût-ce le plus douteux, à la mémoire des Julio-Claudiens. Reste qu'avec ses lacunes et ses flous artistiques, la *Vita Karoli Magni imperatoris* demeure un texte fondateur indispensable dans toute bibliothèque d'histoire. S'il répond à un programme politique - ce rêve impérial qui ne cessa de hanter les puissants d'Europe après la chute de l'empire romain d'Occident en 476 -, le titre d'empereur, accordé à Charles le soir de la Noël 800 par



le pape Léon III, revêt, aux yeux des contemporains, une autre dimension : celle du protecteur de la chrétienté. C'est parce qu'il se fait le défenseur de l'Église, devenant ainsi un nouveau Constantin, que le roi franc peut aspirer à la pourpre des Césars.

## Le protecteur de la Chrétienté

Certains ont estimé que le souverain pontife avait forcé la main à Charlemagne, qui se trouva, de fait, lié aux intérêts de Rome. Peut-être. Il s'agissait cependant d'un rôle qu'il avait, de longue date, succédant en cela à ses père et grand-père, accepté d'assumer, tant sur les territoires traditionnels de la monarchie franque qu'au-delà. Même si sa "canonisation", accordée par un anti-pape à Frédéric Barberousse, est sujette à caution, la conscience catholique de Charles et le sens de sa mission ne sauraient être mis en doute. Lorsqu'il titrait, il y a dix ans, un essai consacré à l'empereur, *Charlemagne fondateur de l'Europe*, Ivan Gobry ne se méprenait pas sur le sens qu'il donnait à ces mots. Charlemagne ne fut pas un précurseur du monstrueux machin bruxellois, mais d'une idée absolument contraire à celles des technocrates européistes : la mise en place de la Chrétienté en Europe. Jusqu'à un certain point, car de tels choix sont rarement tout à fait désintéressés et dénués d'arrière-pensées politiques, Charles travailla pour le règne de Dieu sur ses terres et ailleurs. Ses interventions en Italie contre les Lombards empiétant sur les droits du pape, en Espagne contre des musulmans menaçant les cités demeurées catholiques des Asturies, à l'Est contre des peuples, Saxons

ou Avars, encore païens, tendent toutes à l'établissement en ce monde de la *Cité de Dieu* augustinienne, son livre de chevet. Cela est vrai également en ce qui concerne son œuvre législative, ses interventions dans les affaires ecclésiastiques afin d'améliorer le clergé et mieux évangéliser le peuple, et même ses relations diplomatiques avec Byzance, son soutien à l'impératrice Irène allant à la pieuse orthodoxe capable de mettre un terme à la crise iconoclaste, dût-elle, pour cela, faire crever les yeux de son seul fils... Autres temps, autres mœurs... Le professeur Gobry propose à ses lecteurs un Charlemagne chrétien dont toute l'action fut régentée par cet objectif de la christianisation de la société. Il a certainement raison. Et, comme son livre, clair, concis, bien écrit, se lit avec plaisir, on lui emboîtera volontiers le pas.

## Démystification

Ce que ne saurait faire Georges Minois, plus récent biographe de l'empereur. Quoique spécialiste d'histoire du catholicisme, Georges Minois n'aime ni l'Église ni ses dogmes et prend soin de différencier « *le Jésus historique* », un homme dont nous ne savons rien, du « *Christ de la foi* », inventé par les chrétiens. Sa biographie de Charlemagne s'inscrit dans la même optique : celle de la démythification. D'un personnage légendaire, il faut redescendre à l'homme véritable, démarche en soi louable, s'il ne s'acharnait à en diminuer talents, mérites, vertus jusqu'à ne laisser subsister qu'un assez vilain portrait. Bien entendu, une fois les scories enlevées, les sources criblées, connaissances et certitudes ont fondu comme neige au soleil.

Il faut admettre que nous ne savons pas grand-chose sur Charles et que le peu que nous en savons ne le rend pas sympathique. Or, à l'évidence, c'est bien sur le souverain catholique que l'historien s'acharne. Là où Gobry voit un chrétien fervent, Minois trouve un fourbe, un hypocrite, une brute opportuniste qui cache sous la façade religieuse ses exactions, ses vices, ses cruautés. Charles, soupçonné d'avoir aidé au décès prématuré de son jeune frère Carloman, dépouille la veuve et les orphelins. L'épisode espagnol n'est pas un prototype de la croisade mais une tentative d'annexion outre-monts qui n'interdit pas les meilleures relations avec le calife de Bagdad Haroun al Rachid. L'intervention italienne vise à détruire la puissance lombarde plus qu'à défendre la papauté, etc. Tout n'est évidemment pas faux dans ces affirmations. Encore convient-il de les remettre dans le contexte, de ne pas oublier que l'évangélisation forcée des Saxons, et le massacre des récalcitrants, survenus après quinze ans de guerre féroce, furent aussitôt dénoncés par le conseiller de Charles, Alcuin, qui lui reprocha ces méthodes, et se fit entendre. Non, Charlemagne ne fut pas exemplaire mais il semble ici que le procès est d'abord intenté contre l'empereur catholique, et essentiellement pour cette raison, ce qui rend le livre, somme toute, assez désagréable. ■

Anne Bernet

- ✓ Éginhard : *Vie de Charlemagne* ; Les Belles Lettres, 128 p., 23 €.
- ✓ Ivan Gobry : *Charlemagne fondateur de l'Europe* ; éditions du Rocher ; 320 p., 19 €.
- ✓ Georges Minois : *Charlemagne* ; Perrin, 720 p., 26 €.

## Lus aussi

□ RONCEVAUX - Par Renée Mussot-Goulard, Perrin, 150 p., 16 s - Que s'est-il passé le 15 août 778 au col de Roncevaux alors que l'armée de Charlemagne se retirait d'Espagne après une intervention sans lendemain sur le plan politique et militaire ? Comment un épisode mineur est-il entré dans la légende ? Comment Roland, comte de la Marche de Bretagne, et le prince gascon Olivier, son ami, sont-ils devenus des héros nationaux alors que nous ne savons strictement rien d'eux ? Spécialiste de l'histoire des royaumes goths du Sud-Ouest, Renée Mussot-Goulard, partant des rares sources authentiques, reconstitue l'événement dans son contexte, celui du traditionnel affrontement entre Francs et Wisigoths, ceux d'Espagne étant partiellement passés à l'islam, ce qui explique comment l'arrière-garde franque tomba, victime tout à la fois de l'ennemi héréditaire abusivement appelé Basque, et des musulmans... Une étude brillante et remarquablement intelligente mais qui n'intéressera sans doute que les spécialistes.

□ CHARLEMAGNE, empereur et mythe d'Occident Klincksieck - Par Isabelle Durand-Le Guern et Bernard Ribémont, 300 p., 23 € - Comment, pourquoi Charlemagne est-il devenu, à l'aube du second millénaire, un personnage légendaire dont l'histoire mythifiée a fini par effacer le véritable destin ? Comment cette histoire réécrite s'est-elle construite, et a-t-elle perduré jusque dans les années 1960 ? En revenant aux sources, et en s'attardant, dans un chapitre particulièrement passionnant, sur le héros des chansons de geste, les auteurs proposent une relecture de notre imaginaire national, toujours érudite mais jamais dénuée d'humour.

□ LES CAROLINGIENS, une famille qui fit l'Europe - Par Pierre Riché, Hachette Pluriel, 500 p., 10 € - Voici certainement l'ouvrage le plus accessible, le plus didactique, le plus complet et le mieux pensé consacré à une dynastie illustrée, certes, par Charlemagne mais qui prit naissance à la cour de Dagobert I<sup>er</sup> un siècle plus tôt et qui, non sans talent parfois, perdura près de deux siècles après sa disparition, si tant est qu'elle disparut vraiment puisque les Capétiens eurent soin de s'entourer sur sa souche. Au-delà des figures des maires du palais, des princes et des empereurs carolingiens, au-delà de leur œuvre souvent remarquable, c'est à découvrir toute la société les entourant qu'invite Pierre Riché au fil d'un récit bien écrit. □ A.B.

▣ TRIBUNE

# Dans les griffes de la diversité

On se prend à maudire ce terme, aujourd'hui galvaudé : Alsace du nouveau Reich techno-marchand, la "diversité" désigne ce nouveau malgré-nous qui va servir, le pistolet sur la tempe, les entreprises ravageuses des nouveaux maîtres...

On voudrait tant n'en pas parler et s'essayer à des associations libres, à des amours profondes, à des hymnes quotidiennes. Louer la profusion de la vie, conquérir son âme comme la première femme, rejoindre les célestes hauteurs. Et pourtant, la diversité. Putain.

## De si claires sonorités...

Mot qui fut sauvage, libre, transitif, librement transitif, colombe de pleine nature, ombre de plein ciel et qu'on a changé en un aigle rapace à l'intransitivité menaçante. On se prend à maudire ce nom commun qui pourtant n'avait rien demandé à personne et errait jusque-là sur les collines comme un jeune berger fou qui connaît les sources et le ravissement de la chevelure des jeunes filles au matin du mois d'août. Une belle destinée lexicologique jusqu'à ce que l'époque l'annexe, Alsace du nouveau Reich techno-marchand. La diversité est ce nouveau malgré-nous qui va servir, le pistolet sur la tempe, les entreprises ravageuses des nouveaux maîtres. Il faudrait connaître les lumineux crétins qui, les premiers, eurent l'idée d'idéologiser ses si claires sonorités jusqu'à le rendre impénétrable, comme pour tout galvaudage qui se respecte. Quelques recherches internetiques devraient y suffire, mais ce seraient d'inutiles recherches : il importe beaucoup plus de dévoiler et de rassembler les idées que ce mot recouvre en fait, comme la feuille de vigne ce que l'on ne doit pas voir, dans la pensée contemporaine qui est désormais presque entièrement faite de "mots clés", au sens googuelien du terme.

La diversité désigne aujourd'hui, dans l'esprit de ses auteurs, une réalité sociale autant qu'une injonction perpétuelle. C'est un terme qui sert à prendre acte de l'échec de la volonté universaliste de l'Occident. Ou plutôt, diversité désigne l'explosion de la négativité contenue dans l'universalité humaniste que l'on a désencastrée du christianisme. « *Unité dans la diversité* », qu'ils disaient. Et en effet, cette unité est en train de se réaliser sous le règne de la technique, de la machine et du marché qui sont les seuls dieux que nous sommes encore tenus d'adorer. Plus fort, le règne de Lug, de Vulcain et de Dionysos annonce par un curieux retournement que peu avaient su prévoir celui d'Allah l'unique. La mécanique du *halal* est symptomatique : dans le règne de la concurrence libre et non faussée, on s'aperçoit qu'il est plus simple - et le monde moderne a un tropisme pour la simplicité, qu'il appelle standardisation - de vendre du *halal* à tout le monde, les non-musulmans n'y voyant pas



Le halal s'affiche désormais sans complexe

de différence. C'est-à-dire que la diversité se révèle comme le triomphe des modes de vie ritualistes sur tous les autres. Le chrétien sait bien ce que ce qui est impur n'est pas ce qui entre dans la bouche de l'homme, mais ce qui en sort. Le musulman l'ignore. En conséquence, le chrétien, et même l'athée, se voient imposer le mets du musulman, alors même que celui-ci est minoritaire dans le pays. On impose la discrimination culinaire au nom de la non-discrimination.

## Retour grinçant

Sinistre preuve supplémentaire de l'horreur libérale, administrée à tous ceux qui pouvaient encore douter de son caractère foncièrement destructeur. La main invisible a encore frappé. Bientôt, on verra évidemment le cours du porc s'écrouler, condamnant les éleveurs à un autre métier ; bientôt, toute finance sera islamique, car qui résistera aux milliards de dollars venus du Golfe ? Finance non islamique d'ailleurs, mais aquinate d'origine. Grinçant retour, ce que nous chrétiens n'avons su proposer - le refus de l'usure et du prêt à intérêt -, les émirs du pétrole l'imposent à Christine Lagarde. Ce temps n'est plus du tout celui de "Djihad vs MacWorld", mais bien celui de la conjugaison des deux. Ça s'appelle la *quick-hallalisation* du monde.

Ceci n'est évidemment qu'un exemple parmi d'autres de la morsure de la diversité, et il n'y a rien d'anti-musulman de principe là-dedans. On eût pu aussi bien, devant ce qui s'est passé en Serbie récemment, se poser la question suivante : de quelle religion la gay-pride est-elle le culte ? Pourquoi la diversité souhaite-t-elle imposer à toutes les nations du monde les manifestations de la fierté homosexuelle, quand bien même on ne trouve pas sur

place les troupes suffisantes pour remplir le cortège ? On connaît trop bien la réponse qui s'appelle relativisme - c'est-à-dire équivalence sous tous les modes de tous les choix existentiels. Tolérants par nature, tolérants à l'égard de l'homme dans l'erreur, nous sommes tous, chrétiens ou post-chrétiens, tombés dans les griffes de la diversité. Et nous allons souffrir. ■

Jacques de Guillebon

## » INDIVIDUALISME

Commentant l'agrégation des lycéens au mouvement d'opposition à la réforme des retraites, Elisabeth Lévy écrit sur *Causeur* (15/10/2010) : « *Ce qui me rend perplexe, c'est l'aisance avec laquelle ils se considèrent à la fois comme des victimes et des ayants-droit : on dirait que leur problème n'est pas de changer le monde mais qu'on l'aménage pour eux. En se comportant comme des créanciers qui réclament leur dû, nos jeunes rebelles prouvent au moins qu'ils sont des Français comme les autres.* » Affligeant constat, qui rend d'autant plus nécessaire de rappeler cette vérité, magnifiquement exprimée par Maurras, selon laquelle l'homme est un éternel débiteur.

## » DÉMOCRATIE

Dans un entretien accordé aux *Échos* (15/10/2010), Nicolas Chanut, le président d'Exane (une société de courtage travaillant étroitement avec BNP-Paribas), affiche clairement son pessimisme. Au passage, il égratigne la démocratie : « *Il sera très difficile de revenir en arrière, d'enclencher une vraie spirale de désendettement. Cette situation traduit une probable limite du fonctionnement des sociétés démocratiques développées. On a distribué et on continue à distribuer trop de droits sous la pression de multiples forces, sans fonder ces droits sur des ressources établies et pérennes. Désormais, nous ne sommes plus dans des problématiques de paramètres - comme la fiscalité par exemple - mais dans des problématiques de modes. C'est quand même une sale histoire. [...] Il faudrait une longue purge, extrêmement désagréable. [...] Comment pourrait-on raisonnablement y croire ?* »

## ▣ ERASME

# Une intelligence au service de la paix

Par Aimé Richardt

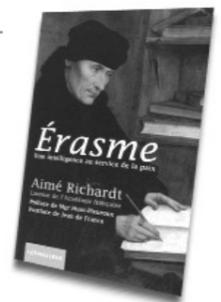
Préface de Mgr Huot-Pleuroux, ancien secrétaire général de l'épiscopat  
Postface du prince Jean de France

VOICI la personnalité du philosophe de Rotterdam, éminent représentant du mouvement humaniste chrétien qui se développa à la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Alors que l'Europe est en feu, l'homme est curieux de tout. Intellectuel ouvert aux idées nouvelles, il souffre de voir son Église dans un état exi-

geant d'urgentes réformes, croit aux valeurs de l'homme et de la liberté, et privilégie la réflexion sur les rapports entre raison et foi. Un homme étonnamment moderne... ■

✓ 225 pages, éditions Lethielleux, 7 octobre 2010, 18 euros. Disponible à nos bureaux.

Lauréat de l'Académie française pour son *Fénélon* aux éditions In fine, Aimé Richardt a publié chez François-Xavier de Guibert, *Le Jansénisme*, *Les Savants du Roi Soleil*, *Saint Robert Bellarmine*, *Les Médecins du Grand Siècle*, *Louis XV le mal-aimé*, *La Vérité sur l'affaire Galilée*, *Calvin et Luther*.



COMPTES RENDUS

# Réunions en Province

L'Action française n'a pas son pareil pour mêler formation, action et tradition, à Paris bien sûr, mais aussi en province. Voici quelques échos en provenance de Marseille et Jambles.



**MARSEILLE** - Le samedi 9 octobre, l'Action française Provence a tenu sa réunion de rentrée à Marseille sur le thème : "les nationalistes dans la France en crise".

Plus d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles une forte proportion de jeunes militants et sympathisants, s'étaient donné rendez-vous en début de soirée autour d'un verre. Les orateurs ont traité leur sujet sous trois angles différents. Michel Franceschetti, tout d'abord, a évoqué la situation de crise dans laquelle se trouve la France aujourd'hui, dénoncé un système au service des puissances de l'argent, qui oppresse les travailleurs, dont la justice préfère mettre en prison les victimes plutôt que les coupables, et qui s'acharne à détruire nos valeurs. Jacques Saint-Pierre a rappelé ensuite l'histoire de ce mouvement incontournable dans le nationalisme français qu'est l'Ac-

tion française: royaliste car nationaliste, social sans être marxiste, contre-révolutionnaire sans être conservateur. Enfin, Alexandre Charette a proposé une stratégie pour militer efficacement et durablement, en insistant sur quatre points : se former, occuper le terrain, reconquérir notre patrimoine, proposer des rendez-vous militants traditionnels.

### Des murs retapissés aux couleurs du roi

Du matériel militant était disponible pour les participants : affiches, autocollants, brochures présentant le mouvement, numéros de L'AF 2000, bulletins d'adhésion et même briquets "la France, le Roi". La soirée s'est terminée par un repas convivial, ponctué de quelques chants, avant que nos militants ne partent tapisser les rues de Marseille de nombreux autocollants.

**BOURGOGNE** - La fête de la Saint-Michel à Jambles, organisée le 10 octobre par la fédération régionale de l'Action française, a été une réussite.

Après la messe en l'église de Jambles, où se rassemblèrent près de quatre-vingts personnes, avec la présence de Mme Peyrerol, doyenne des camelots du roi, une partie de l'assistance se dirigea vers le cimetière pour honorer la mémoire du créateur de la section, M. Peyrerol, puis rendit hommage aux victimes des guerres mondiales. La journée se poursuivit par un déjeuner où intervinrent le président de la fédération, Alexandre Boritch, et ses principaux cadres. On a pu noter la présence d'un groupe d'étudiants qui anima cette journée. Après avoir chanté la Royale, la quarantaine de convives se séparèrent en se donnant rendez-vous pour de futurs combats dans cette belle région de Bourgogne. ■

## Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS  
communication@actionfrancaise.net

<b>Président du Comité directeur d'AF</b> Stéphane Blanconnet	<b>Trésorier</b> Giovanni Castelluccio	<b>Provinces</b> Philippe Castelluccio
<b>Secrétaire général</b> Olivier Perceval	<b>Secrétaire administratif</b> Marie-Suzanne de Benque d'Agut	<b>Militantisme</b> Jean-Baptiste de l'Aviath
<b>Secrétaire général adjoint</b> Romain Hellouin	<b>Formation</b> Marc Savina	<b>Responsable opérationnel</b> François Bel-Ker

### PARIS

#### Cercles d'études

**Vendredi 22 octobre :**  
Analyse d'extraits de *Ressources humaines* de Laurent Cantet (1999).  
**Vendredi 5 novembre :**  
Illusion du libéralisme  
**Vendredi 19 novembre :**  
Conséquences sociales de la crise.  
**26 novembre :**  
L'économie solidaire, une réponse à la crise ?



✓ Les cercles et conférences d'Action française se déroulent, chaque vendredi, à 19h30 au 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris (métro Plais Royal, entrée libre).

### NICE

#### Rentrée du cercle

Le cercle royaliste niçois est de retour pour la saison 2010-2011 ! Le thème abordé cette année sera "identité et nation". Le premier cercle se tiendra le **vendredi 29 octobre à 20 heures**, au 27 boulevard Joseph Garnier. Pierre-Vincent Lambert, juriste, interviendra sur le thème suivant : "nationalisme et identité en France, état des lieux". Venez nombreux !



✓ Pour tout renseignement, écrivez à nice.royaliste@gmail.com

### 1er NOVEMBRE

#### Sur la tombe des camelots du Roi



Une délégation d'amis de l'Action française ira fleurir les tombes de Georges Calzant, Pierre Juhel, Marcel Langlois, Marius Plateau, Ernest Berger, et de plusieurs Camelots du Roi qui reposent dans le cimetière de Vaugirard.

L'hommage rendu à nos morts est un témoignage aussi fondamental que le combat que nous menons au quotidien pour préserver la souveraineté de la France et œuvrer à la restauration des institutions monarchiques. L'histoire des

Camelots du Roi est riche d'enseignements pour les batailles que nous avons à mener cette année. Nous comptons sur votre fidélité et votre dévouement pour vous joindre à cet hommage aux morts d'Action française qui, pour certains, ont su mettre leur vie au service de la France et de leur engagement.

✓ Rendez-vous le lundi 1er novembre 2010 à 10 heures, 320, rue Lecourbe - Paris 15e (Métro Boucicaut). La restauration nationale est invitée à se joindre à nous.

### VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Rendez-vous à cette adresse pour savoir dans quel kiosque l'acheter :

[www.trouverlapresse.com](http://www.trouverlapresse.com)

### ANNONCES

□ Une messe solennelle sera célébrée pour le repos de l'âme de l'empereur Bao Daï le dimanche 31 octobre à 11 heures, en la cathédrale Saint-Louis-des-Invalides, Paris 7e.

□ L'ADMP commémorera l'armistice de 1918 par un pèlerinage

à Verdun le mercredi 10 novembre. La participation aux frais (car, fleurs, messe, visite et repas) est fixée à 50 euros par personne (autre les billets aller-retour Paris-Meuse achetés individuellement). Renseignements et inscription : ADMP, 5 rue Larribe, 75008 Paris ; 01 43 87 58 48 ; [admp@cegetel.net](mailto:admp@cegetel.net).

FRANCOPHONIE

# Un cache-misère linguistique

La Suisse accueille le XIII<sup>e</sup> sommet de la Francophonie. Ses participants, loin de se montrer préoccupés par la seule défense de la langue de Molière, semblent marcher sur les plates-bandes de l'ONU ou du G20, alors que l'anglais conforte sa domination dans les organisations internationales.

En cette fin de semaine, du 22 au 24 octobre, se tient à Montreux le XIII<sup>e</sup> sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Cinquante-six chefs d'État ou de gouvernement et les délégués de quatorze pays dits "observateurs" sont attendus dans cette ville vaudoise réputée pour ses atouts culturels et touristiques ; c'est en ce lieu, au bord du Léman, que fut signée en 1936 la convention abrogeant les clauses du traité de Lausanne de 1923 et qui permit la remilitarisation des détroits du Bosphore et des Dardanelles.

## Ambiguïtés

Le grand raout francophone de cette semaine est d'une tout autre nature. Il n'empêche, la quiétude montreuusienne est passablement troublée par l'engagement de cinq mille militaires suisses venus pour prêter main-forte à la police vaudoise. Des moyens aériens, avec le concours de l'armée de l'air française, participent également à la sécurisation du périmètre. Ce dispositif de sécurité ne diffère guère de celui qu'applique la Suisse lors du Forum économique de Davos ou des conférences ministérielles de l'OMC à Genève. Pourtant, c'est un peu par défaut que Montreux a été choisi pour cette réunion bisannuelle (le précédent sommet s'était tenu en 2008 à Québec). À l'origine, c'est Madagascar qui devait accueillir ce sommet ; mais ce pays ayant été suspendu de l'OIF à la suite d'un coup d'État, les Canadiens, qui exerçaient alors la présidence de l'organisation francophone, se tournèrent vers la Confédération. La Suisse, qui avait boudé la Francophonie dans les années soixante-dix et quatre-vingt, s'empressa d'accepter, y voyant une occasion de restaurer une image brouillée par des péripéties bancaires ou encore la votation controversée sur les minarets. Car pas mal d'ambiguïtés entourent l'Organisation internationale de la francophonie, actuellement dirigée par l'ancien président sénégalais Abdou Diouf. Si la langue française est le dénominateur commun des participants, la défense du français n'est pas forcée-



Micheline Calmy-Rey, chef du Département fédéral des Affaires étrangères et Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, lors d'une conférence de presse

ment leur priorité. L'OIF est un forum et une zone d'influence pour des pays en quête de reconnaissance, une tribune où se déversent aussi les idées rebattues. Il n'est que de voir les thèmes retenus par ce XIII<sup>e</sup> sommet : gouvernance mondiale, changements climatiques, développement durable, sécurité alimentaire... Le plus affligeant est que le gouvernement français soit sur la même ligne, consensuelle assurément mais d'un conformisme vertigineux. Ainsi, selon Bernard Kouchner, la Francophonie compte réaffirmer à Montreux son « ambition politique » : paix, démocratie, droits de l'homme, accompagnement des processus électoraux. « Mais aussi faire entendre sa voix sur les réponses à apporter aux grands défis de notre temps : régulation économique et financière, sécurité alimentaire [...] ou encore lutte contre le terrorisme. » Il n'est pas évident que l'Organisation internationale de la francophonie ait vocation à marcher

sur les plates-bandes de l'ONU ou du G20. Comme si de l'usage du français devait obligatoirement résulter une pensée formatée. On sait d'où procède ce genre de perversion intellectuelle. Or, comme le constatait Maurras dans *Mes Idées politiques*, « il n'est pas de bien social qui ne soit récolté dans le champ presque illimité des différences humaines ».

## La vogue du tout anglais

Quarante ans après la signature de la convention de Niamey, acte fondateur de la francophonie institutionnelle, les différences humaines, culturelles et politiques n'ont fort heureusement pas disparu de cet ensemble de quelque deux cents millions de locuteurs de français. D'après un rapport statistique de l'OIF, le nombre de francophones dans le monde serait stable, voire en légère progression, depuis trois ans. Cependant, ces données indiquent que, si notre langue progresse en Afrique, principalement pour des

raisons démographiques, elle décline en Europe. Et, ajouterons-nous, elle ne se porte pas très bien en France. Contrairement à ce que pourraient donner à penser les grand-messes francophones, la langue de Rivarol n'est plus, et depuis longtemps, une langue universelle. La régression est particulièrement sensible dans les organisations internationales, y compris au sein de la Commission européenne dont seulement 15 % des documents sont émis initialement en français. Et là où un Français occupe une fonction dirigeante, au FMI (Dominique Strauss-Kahn) ou à l'Organisation mondiale du commerce (Pascal Lamy), c'est encore pire ; dans ces instances, l'anglais règne sans partage. Comme langue enseignée, le français est également sur la défensive, ou carrément en déroute, chez nos voisins et "partenaires" européens. En Grande-Bretagne, par exemple, la langue française n'est plus jugée indispensable à l'examen final du cycle secondaire.

Quant à la Suisse, déplore le journaliste Jean-Marie Vodoz, elle est « en train de céder au "tout anglais", aussi bien dans l'administration fédérale, malgré quelques résistances, que dans les milieux commerciaux, publicitaires ou universitaires. Dans tous ces secteurs, ou à peu près, on se met à simplifier les échanges entre langues nationales en recourant à l'anglais. » Un phénomène analogue se répand en France, où l'on n'a même pas l'excuse, comme en Suisse, de la complexité des échanges entre quatre langues nationales. Entreprises publiques ou privées, encouragées par le Medef, publicitaires, médias audiovisuels, etc., cèdent à l'emprise de l'anglo-américain, au motif qu'il serait le seul vecteur de la modernité, donc gage de "performance". Ne sont pas davantage épargnées les universités et grandes écoles où existent désormais des cursus entièrement en anglais.

## Histoire et langage

La mondialisation a certes été un facteur aggravant, cependant il y a belle lurette que la République - nonobstant le petit sursaut de la loi Toubon, fort malmenée aujourd'hui - a négligé ses fondamentaux nationaux. Ironie du sort, six députés communistes ont interpellé le gouvernement en lui demandant d'instituer « une commission qui serait chargée d'enquêter sur les dérives actuelles en France, notamment l'envahissement de l'anglo-américain, et de réfléchir aux mesures qui s'imposent aux pouvoirs publics pour défendre et promouvoir la langue française ». Bien ! Cependant, leur parti n'est pas pour rien dans l'abaissement de la France, le repli sur "l'Hexagone", et par conséquent le déclin d'un rayonnement culturel lié naturellement aux fluctuations de la volonté politique. Ernst Jünger a bien vu, dans *Eumeswil*, que « la perte de l'histoire et la désagrégation du langage agissent l'une sur l'autre ». La francophonie est un cache-misère ? Il faut faire avec. Que nos amis se trouvant ces jours-ci en Suisse romande, ou dans les alentours, n'hésitent pas à se rendre à Montreux ; une multitude de manifestations s'y déroulent en marge du sommet de la Francophonie. Et la remise du Prix des cinq continents de la francophonie 2010 - à la Roumaine Liliana Lazar - aura pour décor le château de Chillon tout proche, là où rôde le fantôme de... lord Byron. ■

Guy C. Menuisier

## SUISSE

### Le bout du tunnel sous le Gothard

Le 15 octobre dans l'après-midi, le tunnelier Sissi a fait sauter les derniers centimètres de roche qui obstruaient encore le tube du futur tunnel ferroviaire du Gothard. Avec ses 57 kilomètres de long, ce sera le plus long du monde. Placée sous le patronage de sainte

Barbe, une cérémonie empreinte d'émotion et de fierté a marqué cet événement, en présence d'un conseiller fédéral en exercice et de son prédécesseur, mais aussi de nombreux ouvriers qui ont œuvré au percement de la galerie (durant les dix ans de travaux, huit mineurs ont perdu la vie). La mise en service de l'ouvrage, dont la réalisation a coûté jusqu'à présent 7,5 milliards d'euros, est prévue pour 2016 ou 2017. Dans un premier temps, ce tunnel à travers les Alpes doit relier

Zurich à Milan. Mais l'ambition de ses promoteurs va bien au-delà. Il s'agit d'encourager le ferroutage, l'objectif étant de limiter le nombre de camions de 40 tonnes qui actuellement utilisent la route pour traverser la Suisse du nord au sud. Dans cette perspective, le tunnel de base du Gothard ne doit être qu'un élément, certes capital, d'une liaison ferroviaire allant de Rotterdam à Gênes. Or, si les Hollandais ont déjà réalisé les travaux nécessaires, le raccordement des réseaux allemand et italien ac-

cuse beaucoup de retard. L'Union européenne promet de remédier à ces carences. Elle a d'ailleurs conclu en 2000 avec la Suisse un accord sur les transports terrestres. Les ministres des transports de l'UE ont « salué la réussite des travaux », mais aucun d'entre eux ne s'était déplacé dans les Alpes suisses pour participer à la fête - à 800 mètres sous terre. Qu'importe, un petit pays qui s'obstine à rester en dehors de l'Union européenne a montré qu'il pouvait réaliser de grandes choses. □ G.C.M.